

Courrier de la Province

8. MIDORE

Décès.
S. Isidre, Dorchester, 9.—Lundi dernier, le 5 courant, à 8.45 heures, avait lieu les funérailles de M. Jean Parent, époux de Mme Georgienne Fortier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé G. Auclair, curé de S. Jean Christostome chanta le service. De nombreux chants se firent entendre par plusieurs chorales qui étaient présentes. Parmi ces dernières on a remarqué : MM. Barthélemi Bouffard, Georges Guay, Gaudias Laroche, Ephrem Poliquin, Napoléon Parent, Joseph Gravel, Thomas Laroche, Maurice Fortin, notaire et Joseph Guillemette.

A la tête du défilé funèbre on remarquait la croix portée par M. Napoléon Fortier, beau-frère du défunt. Le corbillard était conduit par M. Charles Fortier, aussi beau-frère du défunt. Les porteurs étaient : MM. Joseph Gravel et Honoré Parent, frères du défunt et M. Joseph L. Parent, cousin du défunt.

Venait ensuite la femme du défunt accompagnée de ses petits enfants qui sont au nombre de trois et un cortège de voitures qui accompagnaient le corps à son dernier lieu de repos ; cette suite était au nombre de 35 voitures. C'est donc beau. Le défunt est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 1er décembre à l'âge de 39 ans et on a transporté son corps à sa paroisse.

Rose Anna, fille de M. Cyrille Larterre est morte le 2 décembre après une très longue maladie de sorte que la mort ne l'a pas effrayée. Elle l'attendait avec calme et résignation en disant qu'elle était contente de mourir. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 5 courant à 7 heures.

La défunte était âgée de 12 ans.

De passage.
Doux Dames Religieuses de la communauté de S. Damien de Bellechasse étaient de passage ici le semaine dernière. Sr. S. Isidore, supérieure générale de la communauté et Sr. S. Grégoire le Grand, supérieure des Postulantes et des Novices. Cette dernière est venue à l'occasion de la maladie de son frère M. J. Parent.

S. COEUR DE MARIE
L'Immaculée Conception.
S. Coeur de Marie, Mécanic, 9.—Notre modeste église était ornée avec beaucoup de goût ce jour-là. La statue de notre Mère Immaculée disparaissait sous l'éclat des lumières et

des fleurs. Mme Gilbert, la pieuse directrice de la paroisse de l'autel, a su trouver dans sa plume de nouvelles et délicates inspirations qui ont rendu un bel hommage à la Mère dont nous célébrons la fête.

A 7.30 heures, nous avons eu communion générale, une communion fervente entre toutes celles de l'année.

Le texte des psaumes que nous a cité M. le curé à l'instruction était : "La gloire de la fille du Roi est intérieure et cachée."

L'après-midi nous a ramenés à l'église où dans une courte instruction on nous a vivement exhortés à prier Marie et à recourir à elle dans nos tribulations.
Pour clore l'exercice, il y eut bénédiction solennelle du S. Sacrement, chantée par les jeunes filles de la paroisse et les enfants de l'école du village. Nos voix se sont mêlées aux parfums de l'encensoir et la Douce Hostie du S. Ciboire sera à jamais notre gage de la béatitude éternelle.

Nos meilleurs souhaits.
De courage, de persévérance et de bon espoir accompagnant notre estimée amie, Mlle Eugénie Lenoir de S. Lambert de Lévis qui vient de faire son entrée au Noviciat des SS. de la Charité.

Que Marie Immaculée la conduise sagement dans la voie privilégiée de la vie religieuse.

UNE AMIE.

S. LEONARD

Première communion.
S. Leonard, Portneuf, 19.—La belle et grandiose cérémonie de la première communion a eu lieu le jour de l'Immaculée Conception. En ce beau jour 82 petits enfants se sont approchés de la Sainte Table pour recevoir leur Dieu Sauveur. Quelle touchante cérémonie qui nous rappelle tous le plus beau jour de notre vie. Aussi le plus grand nombre de paroissiens ont voulu se rappeler de jour mémorable, déjà si loin pour plusieurs, en venant recevoir ce Dieu si bon qui les a rendus si heureux depuis leur première communion.

Le choeur des jeunes filles, sous l'habile direction de Mme Charles Turgeon, organiste, a chanté avec grand succès les plus beaux cantiques à Jésus-Hostie. Les soli ont été rendus d'une manière digne de louanges par Mlle Richard et Sauvageau, institutrices, et Mlle Yvonne Morasse et Bernadette Rochette, dont la voix douce et sympathique mériterait certainement d'être culti-

vée. Dans l'après-midi il y a eu réception du scapulaire et innovation des promesses du baptême, puis salut solennel du S. Sacrement.

Le maître-autel et l'autel de la Ste Vierge avaient été décorés avec goût par Mlle Marie-Anne Rochette et Marie Pettitclerc.

En visite.
M. Chs Tessier, curé de Ste Christine, est venu mardi prêter son concours à M. le curé pour confesser les enfants de la première communion.

Divers.
On parle beaucoup de la construction des moulins de M. Forgeu, sur la rivière Ste Anne. Tant mieux, la reconstruction de ce moulin sera certainement une bonne aubaine pour la paroisse de Ste Christine et pour S. Leonard.

On dit aussi que le moulin qui appartenait à M. Larouche et Tremblay sera bientôt vendu et qu'un industriel des environs de Québec aurait l'intention de l'acquérir pour entreprendre une nouvelle industrie. Certainement, ce serait une belle affaire, car ce moulin est bâti sur un bon cours d'eau, à deux arpents des charrs et il y a encore à proximité du moulin beaucoup de bois.

M. Philéas Frenette nous a quittés pour aller à établir à S. Ubald.
M. Ferdinand Genois, de Ste Christine, est arrivé avec sa famille pour passer l'hiver au milieu de nous.
M. Armand Bléreau, du collège de S. Raymond, est venu passer le jour de la fête dans sa famille, à l'occasion de la première communion de son jeune frère.

S. UBALD

Cauchemar.

S. Ubald, Portneuf, 10.—Brou... ou... ou... il neige, il vente... l'hiver nous arrive enfin... C'est le temps du repos pour le cultivateur, après les rudes travaux de la ferme, c'est le temps où le bûcheron algues sa hache avant de s'enfoncer dans la forêt pour de longs mois; c'est le temps où la jolie blonde prépare ses déjeuners de laine qu'elle fera en attendant le retour de celui pour qui son coeur bat... S'est le temps où le poète prend sa lyre et chante la nature endormie; c'est aussi le temps où les cœurs chauds en contact avec la froidure de Borée se perdent dans l'incubation et le cauchemar.

Terrible et bouffon à la fois a été le cauchemar de "l'œuvrier" qui il y a quelques jours nous a fait part de ses impressions sous le titre de : "Nouvelles de S. Ubald".

Dans un style de somnambule et dans un patois de Paterson, nous avons pu deviner qu'il nous causait de mariages et de trépas. Mariages imaginaires et trépas depuis huit ans arrivés. Certes si nous ne commissions pas l'état d'irresponsabilité où se trouve l'auteur de ces bêtises, nous aurions droit et rais-

son d'être mécontents avec les respectables personnes qui ont servi de sujet aux grossières bouffonneries du nouveau Scapin II. Pitié pour son âme ! pitié pour sa raison qui se perd ! enveloppée dans le "manteau créateur" qui doit protéger les frères créateurs" ont bien frôlé, et nous pouvons le dire, est la créature qui habite la boîte crânienne de notre pauvre écrivain détraqué.

A bon entendre, salut.

—a paroissien de S. Ubald.

S. BENOIT LABRE

Première Communion.

S. Benoit Labre, Beauce, 9.—Le 1er décembre a eu lieu dans notre paroisse la première communion des enfants de 9 à 10 ans, qui fréquentaient les classes du couvent; ils étaient au nombre de 25, préparés par notre pasteur, avec tout le dévouement que nous lui connaissons. Pendant la messe, de très jolis cantiques ont été chantés par nos religieuses, et les chers petits parvassent tout heureux de prendre part à cette fête dont ils étaient fiers.

Nous avons la douce confiance qu'ils sauront comprendre et apprécier les prédications de Jésus Hostie en faveur des petits. Une autre cérémonie est fixée au 13 décembre pour les enfants des autres arrondissements de la paroisse. Nous faisons des vœux pour qu'ils se préparent le plus dignement possible à cet acte, le plus grand de la vie.

Divers.

Le 27, nous avons l'honneur d'assister à une conférence agricole donnée dans notre église par M. Emile Plante, de S. Jérôme, comté de Terrebonne. Nos concitoyens s'étaient fait un plaisir de venir, en très grand nombre, entendre l'orateur distingué qui les a entretenus pendant une heure et demi sur la culture du blé d'Inde et l'industrie laitière.

Nous espérons que chacun aura à coeur de mettre en pratique les bons conseils qui ont été donnés pour le plus grand bien des familles et la prospérité de notre cher Canada.
M. Alcide Beaulieu a pris possession de la maison qu'il avait acquise de M. Jean Doyon, et celui-ci est allé habiter l'immeuble qu'il s'était construit depuis peu.

—Les Révérendes Soeurs de S. Victor sont venues passer la fête de l'Immaculée Conception à notre cher couvent. Nos religieuses ont profité de leur visite pour se surpasser en délicieux cantiques à la prière.
Revenez encore, leur dirions-nous :
LA MALBAIE
Le grand jour.

La Malbaie, Charlevoix, 9.—Mercredi matin, 7 décembre, spectacle bien attendrissant s'offrait aux regards des paroissiens accourus pour prendre une large part à la joie enfantine de 101 petits enfants conviés, pour la première fois, à la table eucharistique. Ah ! s'il nous eût été permis de pénétrer dans ces petits

sanctuaires ornés de l'innocence de leur âge, comme nous aurions été ravis d'y voir Notre-Seigneur s'y complaire, et les faire participant de son bonheur ! Ces jeunes Ames, au contact de leur Dieu, vont s'ouvrir aux sentiments pieux et généreux et, fascinées sur le Divin Modèle, elles grandiront, allant toujours à la vraie source de la vie, y puiser chaque jour, si possible, la force qui fait les victorieux dans les luttes de la vie, et finalement les élus du ciel; couronnement du dernier banquet.

Comme elle était grandiose cette fête dans ces coeurs d'enfants ! Elle fut non moins grande dans les coeurs des pères et des mères, qui, eux aussi, ont bien voulu accompagner ces chers petits afin qu'ils se rappellent toute leur vie ce grand jour de leur première communion.

A la sainte messe qui fut célébrée par M. le curé, ses jeunes convives, en choeur, avec leurs compagnes du couvent, ont appelé de leurs vœux le Divin Hôte par des chants qui nous semblaient être des voix angéliques, et ont fait couler bien des larmes à la nombreuse assistance : douces ont été ces larmes, impressionnantes ont été ces voix, comme le leur a si bien ciselé l'âme d'aujourd'hui, devant laquelle nous nous inclinons avec le respect dû à l'Hôte de votre coeur.

Que le bon Jésus vous ait toujours sa sainte protection, chers enfants du Dieu de l'autel, que vos bons Anges fassent fructifier en vous les fruits de sa première visite, et vous conserverez jusqu'au ciel la blancheur de votre âme d'aujourd'hui, devant laquelle nous nous inclinons avec le respect dû à l'Hôte de votre coeur.

S. LEANDRE

Baptême.
S. Léandre, Matane, 19.—M. Herménégilde Coulombe, marchand, un fils, qui a reçu les noms de Joseph Philippe, Paré et marrain, M. et Mme Alexis Coulombe, oncle et tante de l'enfant.

STE SOPHIE

Première Communion.
Ste Sophie, Mégantic, 10.—Mardi et mercredi de la semaine dernière, 104 petits enfants avaient le bonheur de s'approcher de la sainte table pour la première fois. A la messe, il y eut un chant par les jeunes gens du village. Plusieurs cantiques furent très bien rendus, entre autres "L'Eucharistie", par M. Achille Morin; "A la Source bénie", par M. Oscar Prince; "J'engagerai mes promesses au baptême", par M. Alcide Moore.

Un grand nombre de personnes s'étaient fait un devoir d'assister à ces pieuses et touchantes cérémonies. (Suite à la page 202)

CARTES PROFESSIONNELLES

NOTAIRES

ARTHUR FORTIER
NOTAIRE
No 111, Côte de la Montagne, Québec
Argent à prêter sur hypothèque, à la ville et à la campagne.—Tél. 473

ARCHITECTES

JOS. P. OUELLET
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Diplôme "A. A. P. Q." et membre de l'I. R. A. C.
28, rue Ste Famille, QUÉBEC

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES
Membres A. A. P. Q.
No 14, rue St-Joseph, St-Hoch, Québec
Tél. 2421.

DENTISTES

Docteur GAUDREAU
DENTISTE
No 108, rue St-Joseph.
Tél. 2020.

MEDECINS

Docteur JOBIN
S. B. M. D. L.
Gradué de l'Université Laval.
Ex-élève de l'Hôpital des Enfants Malades à Paris.
S'occupe de médecine générale et spécialement DES MALADIES DES ENFANTS.
No 44, rue Caron, Québec.
1913.

Dr J. VAILLANCOURT

Ex-élève des hôpitaux de Paris.
SPECIALITE : Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Heures de consultations : 1 à 5 heures, et de 7 à 8 heures p. m., tous les jours.
Côte St-Louis et du Parloir, No 12
Tél. 1471.

Dr J. ALB. JINCHEREAU

Ex-externes des hôpitaux de Paris.
Ex-élève des hôpitaux de Berlin et Vienne.
SPECIALITE : Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.
Consultations : 10 à 12 heures a. m., 2 à 6 h. et 7 à 8 h. p. m.
Bureau : No 259, rue St-Joseph.
Tél. 3041.

Docteur J. P. FREMONT

MEDECIN
Gradué de l'Université Laval, ex-élève des hôpitaux de Paris.
S'occupe de médecine générale et spécialement des maladies des voies respiratoires et digestives.
29, RUE STE URSULE
Heures de consultation : 2 à 4 heures : 7.30 à 8.30 heures.
Téléphones : De Jour 2904 ; de nuit 1299.

Dr Lorenzo J. MONTREUIL

MEDECIN DES HOPITALS DE PARIS, MEDECIN DE L'HÔTEL-DIEU DE LÉVIS.
SPECIALITE : Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.
Heures de consultations : 10 heures a. m. à 4 heures p. m., et 7 à 8 heures le soir.
911, rue St-Jean, Québec
Tél. 1529.

Dr A. P. REDARD

MEDECIN DE L'HÔTEL-DIEU DU SACRÉ-COEUR, EX-ÈVE DES HOPITALS DE PARIS.
SPECIALITE : Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des pommelles (Tuberculoses).
Heures de consultations : 10 à 11 heures p. m., 2 à 5 heures p. m., No 38, rue St-Joseph, Tél. 2037, Bureau du soir : 1000, rue St-Vallier, de 7 à 8 heures.—Tél. 3017.

Docteur A. DERY

D.D.S.L.D.
Chirurgien-Dentiste
Coin des rues du Pont et St-Joseph
No. 104.

AVOCATS

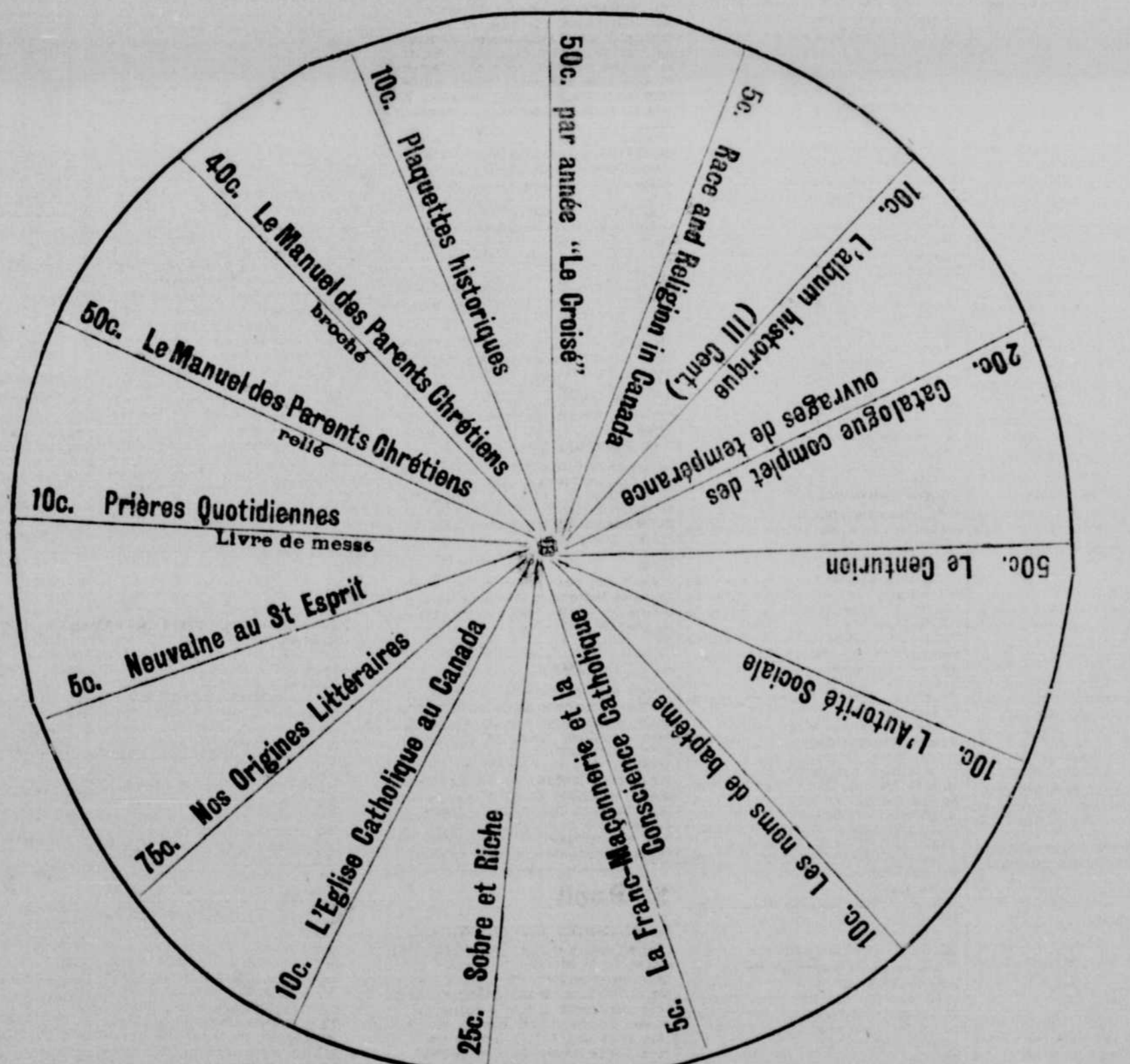
J.-E. PRINCE, B.S., LL.B., C.C.
AVOCAT
60, Côte de la Montagne, Québec.
Tél. 1532

Armand Lavergne

LL.B., M. P. P.
AVOCAT
No 2, rue Cook, H.-V., Québec.
Bureau à Montmagny.

ENCOURAGEONS NOS AUTEURS CANADIENS-FRANÇAIS

Demandez les ouvrages suivants en vente à L'Action Sociale Limitée, Québec, Can.



L'ACTION SOCIALE QUEBEC, 12 DECEMBRE 1910

SECOURS AUX PAUVRES

La "Presse", dans un article récent, parlait de la nécessité, pour Montréal, de créer une Assistance Publique afin de venir en aide aux miséreux qui se multiplient de plus en plus à mesure que la métropole grandit.

Dans le même moment un de nos abonnés de Rimouski émettait, dans une lettre, l'espoir que notre gouvernement, à l'exemple de ceux de nombreux Etats de la république voisine, établisse bientôt, dans les campagnes, de grandes fermes où les pauvres et les vagabonds pourraient être envoyés, pour y travailler, au lieu d'être condamnés à la prison, où la plupart d'entre eux préfèrent aller s'échouer pendant l'hiver, plutôt que de périr de froid et de faim.

Et ces doléances, fort légitimes du journal et d'un particulier, nous ont fait faire tout naturellement un retour sur la manière dont les malheureux ont jusqu'ici été secourus dans nos villes, et sur l'état absolu- ment faussé que se font bien des citoyens du devoir qui leur incombe en pareille matière.

À Québec comme à Montréal, qui s'est jamais préoccupé de ce problème, à part quelques âmes d'élite, qui, par esprit chrétien, aident les religieux à combler cette lacune de notre organisation civique?

Et il nous semble si naturel de voir cette partie de notre tâche accomplie par les autres, qu'il ne nous paraît point qu'il en puisse être autrement. Depuis des années et des années ces dévoués religieux soignent nos malades, hébergent nos pauvres, recueillent les enfants sans foyer, instruisent nos petits, et recueillent souvent, pour seul prix de leur dévouement, l'hostilité de quelques-uns, et l'indifférence du plus grand nombre.

Beaucoup ne croiraient pas à cette hostilité, tant elle paraît absurde en la matière; mais elle existe pourtant; et il se rencontre à Québec des gens ainsi faits qu'ils se scandalisent du nombre des communau-

tés religieuses auxquelles nous avons donné asile, et qui ne manquent pas de se récrier lorsque la multiplicité de leurs oeuvres contraint quelques-unes d'entre elles à agrandir leurs immeubles.

D'autres, qui n'ont jamais, de leur vie, donné une obole à la petite oeuvre qui tend la main pour ses pauvres, font une belle indignation lorsqu'un de leurs vieillards, de leurs malades ou de leurs orphelins est refusé dans quelque hospice parce que l'espace y fait défaut.

Il faut les entendre crier contre les communautés accapareuses, encombrantes, qui ne contribuent rien au trésor municipal, et occupent, sans profit pour la ville, les endroits les plus favorables au commerce.

Les insensés! Ils ne songent pas que s'ils ne se trouvaient quelque part des âmes assez élevées pour renoncer à tout plaisir mondain, et ne s'accorder de toutes les jouissances terrestres que celle de faire le bien, les centaines de miséreux qui sont recueillis dans nos hospices, et les centaines de malades qui sont soignés dans nos hôpitaux, seraient à la charge des citoyens qui, loin de pouvoir s'en débarrasser à aussi bon compte qu'aujourd'hui, seraient obligés de consacrer une partie de leurs revenus à leur entretien! Et les indifférents qui jouissent de la vie comme si toutes ces misères ne les regardaient pas, sortiraient étonnés de leur superbe insouciance si, un beau matin, les communautés religieuses allaient déposer à leurs portes les épaves humaines qu'elles ont recueillies jusqu'ici.

Qu'on se ressaisisse donc un peu! Il ne s'agit que de réfléchir, pour en arriver à cette conclusion d'une aveuglante logique: il faut faciliter la tâche aux communautés religieuses, il faut les aider de toutes nos forces si nous ne voulons pas que les soins et les inquiétudes, dont elles nous dispensent, ne retombent sur nous d'autant plus lourdement qu'il nous faudra les équilibrer à prix d'argent.

Pensée du Jour

Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent les idées fausses, sous prétexte que la nation ne voudra jamais; renoncer. Si elle n'y renonce pas, elle périra, mais ce n'est pas un motif pour accélérer la décadence en adoptant l'erreur.

Il n'y a pas d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser quoiqu'il arrive.

F. Le PLAY.

Menus Propos

J'attendais, à la rue de la Couronne, l'Électrique. Depuis un quart d'heure, je faisais le pied de grue, avec la patience stoïque d'un Canadien m'étouffant de ce retard insolite, car, tout le monde sait, que la ville de Québec jouit d'un service de tramways vertigineux, chose étonnante et invraisemblable.

Québec, cela est non moins certain, occupe la dernière place des cités américaines; on n'y rencontre pas de gens haletants qui bousculent les autres sans s'excuser. On y prend le temps de vivre, de rire, de causer; de plus en plus étrange. On y parle même politique: la belle affaire, quand la chasse aux dollars fleurit ailleurs!

J'en étais là de mes réflexions, quand, de désespoir, allant gravir les "côtes" à pied, je vis poindre "les petits chars", s'avancant avec la lenteur des charriots, qu'au temps des rois faisaient, traitaient à pas cadencés des boeufs placides et majestueux.

Tout à coup surgit à mes côtés, un quidam qui se mit à crier à tue-tête, littéralement:

—Ah! c'est vous! c'est vous! Et vous ne le disiez pas!

—Mais, voulez-vous vous taire, fiez, d'un ton impérieux, en reconnaissant Baptiste.

Se rappelant notre conversation de la veille, alors qu'il lisait l'Action Sociale, il avait été frappé d'une lumière soudaine: "Eh! parbleu! s'était-il écrié, c'est lui, Pacifique! Je me sentais perdu. On n'est pas plus naïf, pensé-je, pourvu qu'il n'ait point parlé, car Dieu sait s'il a langue bien pendue."

—J'espère que vous n'avez soufflé mot, au moins?

—Oh! non, je n'ai eu que le temps de dire à Maggie que je savais qui.

—Malheureux! Demain mon nom s'envolera aux quatre vents du ciel, et moi, qui sans préparation vais devenir célèbre du jour au lendemain!

—N'avez crainte; elle n'a rien compris. Elle m'a dit toute surprise: "Qui? Quel? Révèzevous?"

Je brisai donc ma plume, comme Napoléon, sur le "Bellerophon", son épée, fie-je en poussant un profond soupir.

PACIFIQUE.

GLANURES

DEUX ANTI-CLERICAUX "Si l'on me demandait toutes les tentatives d'introduire les loges du Grand Orient de France, je les dénoncerais comme des actes d'aberration et des dangers publics." Voilà ce qu'écrivit à la "Vigie" son correspondant de Montréal, qui n'en profite pas moins pour donner un coup de griffe au clergé, lui reprochant d'encourager, selon les directions précises des Papes, la dénonciation énergique de ces "actes d'aberration, de ces dangers publics."

Eh! bien, pour le plaisir de faire écho à ce méchant coup de plume contre nos prêtres, le "Pays" reproduit fidèlement la "Vigie", avançant en même temps le notable gongol du début. C'est, sans doute qu'il en connaît bien l'esprit et sait de quel fonds sympathique pour ses oeuvres procède cette apparente condamnation: "Qui se rassemble se rassemble"... pour ne point parler latin!

JOURNALISME Un journal "new style", qui paraît depuis trois jours sur 10, 15 ou 20 pages illustrées, et qui veut dépasser par son volume, par son information, aussi bien que par une réclame effrénée, tous les confrères ses devanciers, publie aujourd'hui le portrait du roi de Saxe.

Voilà de l'actualité, s'il en fut! Ce roi de Saxe vient de rendre visite, à Vienne, à l'empereur d'Autriche, dont on nous donne aussi l'image. Et le journal en question d'indiquer: "Il nous a paru intéressant de rapprocher les photographies de ces deux souverains qui ont des points de ressemblance très frappants."

C'est, en effet, un vieillard aux yeux très bridés, aux rides accentuées, à la barbe taillée comme celle de François-Joseph.

Qui, seulement, sous le nom de Frédéric-Auguste de Saxe, apparaît le visage de son grand-oncle et arrière-predécesseur, le roi Albert, décédé en juin 1902, à l'âge de 74 ans.

Le roi actuel, né en 1865, se ressemble au moins à son grand-oncle ni à l'empereur d'Autriche. C'est ce qu'on appelle l'éducation par l'image!

Mais au fait, et le badaud est content! "L'Univers".

La Vie Sociale Catholique

DEUX GRANDES PERSONNALITES CATHOLIQUES EN AUTRICHE

Vienne, 29 novembre. Deux notabilités catholiques arrêtent aujourd'hui le regard de l'Autriche: Richard von Kralik et Mgr H. Swoboda. Le premier est un grand converti, à la manière de Lacordaire, Manning, Vogelsang, Brunetière et Ketteler. A l'instant même, il publie un ouvrage très gonflé de faits, de pensées et de documents, sur le mouvement littéraire catholique au cours de l'an dernier. Son livre est un événement. Notamment, sans aucune arrière-pensée, il professe la plénitude du christianisme. C'est là sa singularité!

L'Avant Veille A grande ruche qui s'appelle la Maison MYRAND & POULIOT, commence à faire présenter des grands événements quelque chose de pas ordinaire. Spécialités pour les Fêtes Un très grand choix de matras de soie noire et blanche recouverte d'un très joli point blanc noir et écarlate, prix populaire. Robes Kimonos en soie de toutes les couleurs décernés aussi attrayants que variés, prix depuis \$10.00 à \$25.00. Bonne jupe de robes pesantes, prix \$3.50 pour... 15% D'Escompte, sur tous les paquets de fourrures pour Dames et Jeunes filles, "Sesil" électrique et rat Musqué, style de cette année, élégant et confortable. Pour les jeunes garçons de 9 à 15 ans Beau pardessus de tweed de fantaisie collets auto, la toute dernière mode; ce pardessus ne vaut pas moins de \$7.00 pour... Gilets de fantaisie (vestes en patrons) de plus beau choix, plus qu'ordinaire marchandise de pas moins de \$2.50 pour \$1.40. C'est un beau cadeau à faire. Pantalons pour hommes en tweed solide et attrayant, valeur de \$2.50 à \$3.00 pour... Pour les petits et les grands Articles pour dames et cadeaux des filles, objets de fantaisie, bijouteries, horloges, statuettes, jouets, jolis, amusants et bon marché. Nous avons triplé notre assortiment dans les bijoux et nous traversons les genres à venir faire leur choix. Nous en avons pour le prix de 5 sous en montant. MYRAND & POULIOT, 215, Rue St-Joseph, St-Roch.

POLITIQUE INTERNATIONALE

LE COUT D'UNE ELECTION EN ANGLETERRE.—A PROPOS DE LA PERSE.

Au début de la campagne politique, qui se poursuit actuellement en Angleterre, à paraître un livre bleu auquel les événements prêtent une actualité tout à fait palpitante. C'est la statistique de ce qu'il a coûté les élections générales du mois de janvier 1910 aux membres de la Chambre des Communes élus à cette époque.

Dans le louable désir de prévenir toute corruption, la loi anglaise oblige chaque candidat à tenir un compte exact de ses dépenses électorales. Pour chaque circonscription est fixé un maximum qu'il est interdit de dépasser. Les comptes sont vérifiés 21 jours après l'élection par des fonctionnaires spéciaux, dont les honoraires sont à la charge des candidats. Il est donc possible de se rendre compte des dépenses légales qu'entraîne une campagne politique.

Celles de janvier 1910 ont coûté \$6,481,912.40, montant qui se décompose comme suit: paiement des contreleurs, des présidents de bureaux de scrutin, des commis chargés de compter les voix, des copies des listes électorales, bulletins de votes, location des salles de votes, etc., \$1,137,788.40; salaires des agents électoraux, \$975,885; commis, porteurs, etc., \$736,500; frais d'affichage, port, imprimerie, \$2,352,745; réunions publiques, \$219,730; location de permanences, etc., \$271,110; divers, \$465,095; dépenses personnelles des candidats, \$329,000.

Le nombre des votes enregistrés est de 6,667,394. Chaque "voix" d'électeur revient donc en moyenne à 97 cts. Caruso loue sa voix pour un prix beaucoup plus élevé. C'est l'électeur écossais qui coûte le plus cher; chaque vote donné en Ecosse est revenu à \$1.10; au contraire, l'Irlandais est plus modeste et moins exigeant: sa voix vaut une moyenne de 72 cts.

Le maximum des dépenses autorisées par la loi pour les 670 circonscriptions et les 1,311 candidats qui se sont présentés était de \$6,243,225; la marge non dépensée est donc de \$89,000, ce qui prouve que les agents électoraux connaissent leur affaire.

M. James Farber, élu à Halifax, est le candidat qui a le moins dépensé: il n'a déboursé que \$1,492.60; chaque vote donné a ainsi coûté un peu plus que 3 cts de notre monnaie. Un candidat malheureux, M. Wallace, a dépensé \$4,567.60. À Liverpool, pour recueillir 451 voix, ce qui se met à plus de \$16.00 pièce, chacune des voix enregistrées pour

l'élection de M. Lloyd-George a coûté à ce dernier 81 cts.

C'est donc encore \$6,500,000 qui vont être répandus dans le pays par les aspirants aux honneurs parlementaires, comme dépenses légalement autorisées. Cependant pour avoir le chiffre exact de ce que coûte une élection en Angleterre, il faudrait ajouter au montant officiellement reconnu les dépenses faites par les associations, clubs, ligues, etc., organisations qui, sans être directement impliqués aux partis existants, n'en font pas moins des frais d'affichage, de conférences, etc. Ainsi c'est le cas pour les suffragettes, les protectionnistes et les libres-échangistes, les socialistes de tempérance, etc. Si l'on porte à environ \$2,400,000 les dépenses qui se font de ce chef, on arrive à un grand total de \$9,000,000 de dépenses légalement autorisées.

Il doit arriver aussi que les candidats trouvent moyen de tourner la loi pour se rendre agréables à leurs électeurs. Il est fort difficile d'évaluer par des chiffres des sommes ainsi dépensées.

"L'Allgemeine Zeitung" prétend tenir de bonne source que, à l'entrevue de Potsdam qui a eu lieu entre le tsar de Russie et l'empereur d'Allemagne, une entente a été conclue au sujet de la sphère d'influence de la Russie en Perse. Le gouvernement russe aurait autorisé le prolongement du chemin de fer de Bagdad vers Téhéran et s'engageait à adopter une politique de porte ouverte.

La nouvelle que la Porte songerait à s'emparer d'une partie notable du territoire persan paraît dénuée de fondement; du moins elle est née dans les cercles officiels.

"La Porte, déclare-t-on en outre, devrait, à cause de la situation peu sûre des provinces persanes limitrophes de la Turquie, envoyer dans cette région de petits détachements de troupes pour protéger les consuls ottomans; mais elle ne songe aucunement à s'emparer d'une partie du territoire persan; car elle tient à ce que la Perse demeure l'Etat voisin de la Turquie, et si elle se livrait à des entreprises hasardeuses, elle pourrait au contraire avoir pour voisines de grandes puissances, telles que l'Angleterre et la Russie. La Porte a déjà exposé à plusieurs reprises aux puissances qu'elle professe cette manière de voir."

NOTES BREVES

Les approvisionnements du cuivre le 1er décembre atteignaient 26,250 tonnes, soit une diminution de 2,170 tonnes depuis le 1er novembre.

Les exportations de blés et farines du Canada et des Etats-Unis ont beaucoup diminué. La diminution a été de 417,467 boisseaux sur la semaine correspondante de 1909.

La compagnie Swift & Co., les grands marchands de viandes, lards et salaisons de Chicago, augmente son capital de \$60,000,000 à \$75,000,000. A-t-elle l'intention de faire un accaparement des produits canadiens? Qui sait?

Les routes françaises sont généralement en macadam, du nom de l'inventeur, MacAdam, ingénieur écossais, né à Kirkcubright en 1756.

La ville de Auckland en Nouvelle-Zélande a une cale-sèche à l'entree de laquelle le gouvernement anglais contribue \$25,000 par année, et cette colonie se propose de contribuer au moins \$1,500,000 par an à la marine anglaise.

Nous nous faisons un devoir d'informer le "Nationaliste" que la critique littéraire de M. l'abbé Camille Roy, sur le recueil de vers d'Englebert Galléze: "Les chemins de l'âme", a d'abord paru dans l'Action Sociale, édition du 19 novembre 1910.

La cale-sèche de Halifax qui mesure actuellement 600 pieds de longueur, 102 pieds de largeur et une profondeur d'eau, quand elle sera remplie, de trente pieds, va être agrandie incessamment; l'outillage n'a pas de supérieur en Amérique au point de vue de l'installation. Le coût des travaux est estimé à \$400,000.

La quantité de grain reçue aux éleveurs de Kingston et venant de l'ouest pendant cette saison établit un nouveau record. Le total des arrivages était de 14,953,418 boisseaux dont 13,889,530 boisseaux ont été dirigés vers Montréal, pour y être mis en charge sur les barges. Il y a eu 188 cargaisons transportées cette saison par le canal Welland.

La Suisse qui manque totalement de houille noire, s'apprette à s'affranchir de la tutelle étrangère par l'utilisation complète de la houille blanche. En effet, les chemins de fer fédéraux projettent la construction d'une usine hydraulique de 60,000 chevaux, c'est-à-dire plus qu'il n'en faut pour compléter la substitution de la traction électrique à la traction à vapeur. On établit de mo, par un grand barrage dans la haute vallée, à l'est d'Elmsvolden, au delà de Schleglen. On obtiendrait ainsi une hauteur de chute utilisable de 440 mètres dans le lac de Zurich.

Voici comment se répartissent les 1,342,000 hectolitres d'alcool, absorbés en France en 1909:

Table with 2 columns: Hectolitres and Amount. Rows include: Eau-de-vie (812,000), Kirsh et rhum (137,000), Bitters et similaires (33,000), Absinthés et similaires (155,000), Genièvre (66,000), Liqueurs (77,000), Fruits à l'eau-de-vie (8,000), Divers (50,000), Total (1,342,000).

Les 159,000 hectolitres d'absinthés répartis entre la population, donnent une consommation moyenne de 0 lit. 40 par habitant.

"Grands dieux" s'écrie le "Pays", qui aura jamais pu soupçonner que les lois avaient fait de nos "correctionnaires" des parins en la province de Québec? Qu'est-ce qui peut donc manquer à notre Code pour faire le bonheur des "cauteurs"?

Répondons-lui d'abord qu'il y manque, entre autres, une prescription très catégorique, obligeant l'autorité judiciaire à appliquer la loi nationale, qui condamne au bûche les logistes de l'"Emancipation" et de "Force et Courage", membres d'une association illégale!

Amusons-nous ensuite de voir le "Pays" oser traiter de "ses correctionnaires" des catholiques, du sein desquels son inspirateur s'est lui-même banni, par des serments les plus sataniques.

Pour du cynisme, en voilà une jolie dose!

À ses yeux, le catholicisme forme le centre de toute la culture humaine, reliée dans une synthèse supérieure à l'idéalisme divin. Religion culturelle ou purement culturelle, christianisme, bouddhisme, humanisme ou sentimentalisme religieux, franciscanisme poivré du sourire sceptique, nihilisme doctrinal, il combat toutes les catégories du modernisme dit, s'il a beaucoup d'adversaires, plus jaloux qu'opposants, il compte dans les élites des admirateurs fervents. Fils de fabricant en Bohême, étudiant à Linz, à Berlin, à Bonn et à Vienne, pèlerin à Rome et à Athènes, il a traversé comme Saint-Benoît toutes les écoles, mais au lieu d'arriver au "rienness" universel, il a abordé l'affirmative universelle. L'histoire, la philosophie, les sciences, les belles-lettres, ces éternelles consolatrices, ont amené au pied du crucifix, où il enseigne la sagesse divine. Avec M. Adler, le coryphée du socialisme autrichien, il avait embrassé d'abord la foi du socialisme, où il espérait rencontrer la fraternité dans la justice. L'inspiration de son retour au bercail, comme la pensée directrice de son apostolat diurne, c'est, ce fut cet idéal surprenant que la religion, que l'Eglise forment le fondement et la clef de voûte de l'édifice humain; que, centres de tout, elles doivent tout inspirer, diriger, soutenir, favoriser, de sorte qu'humanité et idéalisme divin forment une osmose où tout se relie et se complète. Parce qu'il est traditionnel, il est progressiste; parce qu'il est traditionnel, il est moderne. Les catastrophes sont la rançon des fautes. Dieu fait les révolutions quand les hommes ne font pas les réformes. (Du correspondant du B. I. R. S. à Vienne.)

J. L. DUSSAULT MARCHAND DE TABAC 350, ST-JEAN. NOUS AVONS EN MAGASIN POUR CADEAUX. Produits à cigares et cigarettes: 50c. à \$5.00. Fumées cigares et cigarettes: 10c. à \$4.00. Boîtes de cigares Fantaisie: 30c. à \$8.00. Poids à tabac: 20c. à \$8.00. Cigarettes: 25c. à \$5.00. Pipes avec ambré: 25c. à \$5.00. Pipes en Écumé: \$1.50 à \$15.00. Pipes Callabash: 75c. à \$4.00. Pipes montées en argent: \$1.50 à \$5.00. Pipes montées en or: \$2.25 à \$10.00. Services de 2 à 6 Pipes, dans une Boîte: \$3.75 à \$20.00.

plus vides parce que trop petits, l'apostolat bureaucratique, l'absence de contact intime entre le prêtre et la foule. Au récent Congrès catholique d'Augsbourg, M. le professeur Beck, de Fribourg, en Suisse, a exalté l'opportune intervention de Mgr Swoboda, de telle sorte qu'aujourd'hui c'est une honte pour les catholiques de ne plus savoir proportionner la paroisse aux besoins du peuple. Ce n'est pas la foule qui a déserté l'église, c'est la paroisse qui a quitté les masses. Les catastrophes sont la rançon des fautes. Dieu fait les révolutions quand les hommes ne font pas les réformes. (Du correspondant du B. I. R. S. à Vienne.)

Sociologie Catholique ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES DE LA FACULTE LIBRE DE DROIT DE LILLE

Avec le renouvellement de l'année académique, cette école a repris la série de ses cours, les groupant autour d'une idée maîtresse: la cité. Les années précédentes, les étudiants avaient étudié la société familiale et la société professionnelle. Comme on le voit, la logique les a amenés à l'étude de cette société infiniment plus complexe et plus nombreuse qu'est la cité.

Le programme indique, après des généralités sur la mission du pouvoir dans la cité, la variété des formes politiques dans la cité, et l'existence de la cité comme société naturelle, des cours sur la cité et l'éducation; la cité et les conditions du travail; la cité entrepreneur; les monopoles; la cité et l'outillage na-

Cartes de visite Donnez votre commande de suite, n'attendez pas au jour de l'an. Prix: Format pour homme 35 cts pour 25 cartes, 50 cts pour 50 et 75 cts pour 100. Format pour Dame, 50 cts pour 25 cartes, 75 cts pour 50, et \$1.00 du cent. Paquetées par 50 dans une jolie boîte. L'ACTION SOCIALE Ltée, 108, rue Ste Anne.

Courrier de la Province

Suite de la page trois

Divers

M. J. A. Brouseau, de Plessisville, était tel cette semaine dans l'intérêt de la "Danville Asbestos and Granite Co Ltd."

—Jedi dernier, jour de l'Immaculée Conception, notre dévoué desservant, l'abbé J. A. Labrecque, nous a fait un magnifique sermon sur la V. Ste Vierge.

SS. ANGES

SS. Anges, Beauce, 10.—Au mois de novembre dernier nous avons enregistré le décès de deux personnes, sous les noms de M. Jean-Baptiste Tardif et de M. Maurice Perreault.

M. Perreault laisse pour pleurer sa perte une femme et plusieurs enfants. —Le 5 du courant, la mort a enlevé un de nos plus respectables vieillards dans la personne de M. François Lehoulier.

M. Lehoulier était âgé de 75 ans et quelques mois. M. Sauveur Turcotte, curé de Ste Agathe, nouveau du défunt, est venu chanter son service.

Ses funérailles ont eu lieu le 17, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Aux familles éprouvées nous offrons nos plus sincères condoléances.

Mariage. —Mardi, le 2 novembre, a eu lieu le mariage de Rosalie Perreault et de Rose-Alain Picard. Les nouveaux mariés ont reçu plusieurs cadeaux, entr'autres de M. et Mme Samuel Audet, de M. et Mme Liguori Rodrigue, de Lévis; de Mmes Cécile et Anna-Marie Perreault, sœurs du marié, d'Alphonse Perreault, d'Alphonse et de M. Edouard Labrie, garçon d'honneur, de M. et Mme Léonidas Turmel et M. Honorius Drouin.

S TITE DES CAPS

S. Tite des Caps, Montmorency, 10.—M. l'abbé Lacharme, ancien curé de la paroisse, est allé visiter la semaine dernière, l'église de M. le curé Lacharme. Il a aussi visité plusieurs familles de la paroisse, qui ont été très heureuses de le recevoir.

A l'occasion de sa visite, il y a eu chant et musique à la messe qu'il a dite à 7 30 heures.

La visite parait satisfaisante. M. le curé a terminé la visite de la paroisse. Il nous a fait le compliment qu'il était très heureux du résultat des offrandes faites à l'Enfant Jésus, qui s'élevait à la jolie somme de \$158, ce qui est une augmentation d'au moins de \$25 sur les années dernières.

Donc la paroisse de S. Tite se montre de plus en plus généreuse, d'autant plus qu'il y a de nos intéressés.

TEMPERATURE

La neige est enfin arrivée pour tout de bon par nos chemins, ce qui nous procure, contrairement à nos voisins de S. Joachim qui sont encore en voiture d'été.

S. JEAN CHRYSOSTOME

Première Communion. —Jean Chrysostome, Lévis, 10.—Le premier vendredi du mois, 66 enfants ont fait leur première communion. Comme leur nombre était bon, pour des enfants si jeunes. Comme il paraissait heureux à la table sainte, pendant que M. l'abbé Ferland leur distribuait le Pain des Anges.

L'action de grâces, le renouvellement des promesses de baptême aux fonts baptismaux, la consécration, à la Ste Vierge au pied de son altar, comme tout cela s'est fait avec ensemble et de tout cœur. Quelques jours auparavant, ces enfants ont reçu les sacraments du Sacrament et de l'Immaculée-Conception, et le Rosaire. Pour terminer cette fête du ciel, toujours en bon ordre et en chantant "Le ciel en est le prix." Bénissons à jamais l'enfant et parents se rendent à la sacristie. La belle image de Première Communion, quel beau souvenir pour l'âme fidèle. Puis une petite adresse à M. le curé, pour remercier surtout le Saint-Père, Pie X pour le riche présent qu'il nous a fait de la communion fréquente et de la communion de nos jeunes enfants. Ce qui veut dire que Jésus en personne sera dans ces jeunes âmes pour aider les parents, les maîtres d'écoles et le curé à les bien former. Cela va demander du travail, sans doute, mais au ciel, paraît-il, une communion de plus vaut beaucoup.

SÉPULTURE.

Le 7 courant, nous avons inhumé dans notre église le corps d'un ancien paroissien, M. J. B. Blais, décédé à Breakville à l'âge de 89 ans. M. Breakville a été généreux pour nous; il a donné pour notre église une belle statue de saint Jean-Chrysostome, et pour notre cimetière un beau calvaire.—R. I. P.

SACRÉ-COEUR DE JESUS

Sacré-Coeur de Jésus, Beauce, 9.—Marie Ernestine Alberta, fille de Achille Rouleau et de Eva Châteauneuf, Parrain et marraine, Phélieux Rouleau, du Lac Noir, et son épouse, Anisida Roy.

—Marie des Neiges, fille de Omer Faucher, cultivateur, et de Clarisse Fouldin, Parrain et marraine, Gédon Blouin, et son épouse, Marie des Neiges Blouin.

—Marie Anne Méline, fille de Pierre Provencal et de Eugénie Tardif, Parrain et marraine, Ernest Doyon et son épouse, Ambroisine Rodrigue.

—Joseph Augustin, fils de Cléophas Dion et de Louise Julien, Parrain et marraine, Augustin Poulin et Josephine Bisson.

—Deux jumeaux, Joseph Paul Emile et Joseph Alphonse Arthur, fils de Augustin Poulin et de Georgiana Velleux. Le parrain et la marraine de Joseph Paul Emile furent Ernest Poulin et Anazelte Grégoire; parrain et marraine de Joseph Alphonse Arthur furent Edmond Turcotte, marchand, et son épouse, Marie Ananda Côté.

—Marie Jeanne Laurianne, fille de Philéas Laplante et de Alliance Poulin, Parrain et marraine, Léon Laplante, de S. Frédéric, et son épouse, Délima Gosselin.

—Marie Rebecca, Cécile, fille de Joseph Lessard et de Alire Grondin, Parrain et marraine, Thomas Grondin, maire, et son épouse, Rébecca Rioux.

Décès

Le 23 novembre est décédé Arthur Paré, âgé de dix ans et onze mois, fils de feu Honoré Paré et de Emilla Blouin.

Révérend accident. —A la fin du mois dernier, M. Joseph Foucher, cultivateur de cette paroisse et père d'une nombreuse famille, fut victime d'un terrible accident dans les chantiers de Mableton; il fut frappé par un arbre et demeura plusieurs jours sans connaissance. On espérait cependant le sauver.

Belle cérémonie. —Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, des jeunes filles de la paroisse se consacraient à Marie d'une manière fort solennelle. Immaculée, elles virent recevoir des mains de M. le curé l'enseigne d'Enfant de Marie pendant qu'à l'orgue, sous la direction de Mlle Alphonse Lessard, un choeur de jeunes filles chantait des cantiques à la Vierge Marie; puis au son de toutes Mmes Laura Lambert, institutrice, l'acte de consécration. Après cette cérémonie eut lieu la procession de S. Rosate à laquelle prirent part les Enfants de Marie précédés de leur bannière. Les rubans de la bannière étaient portés par Mmes Laura Lambert, Lontine Roy, Léontine Lessard et Elmire Lambert. Cette belle fête se termina par la bénédiction solennelle de S. Sacrement.

Communication

Académie Girouard, S. Hyacinthe, 7 déc. 1910. Monsieur le Directeur de l'Action Sociale, Québec.

Monsieur, Je viens de lire le petit article "Le travail des loges maçonniques" en premier page de votre journal d'hier. Et je viens témoigner à mon tour que nos maîtres ont émancipé leurs travailleurs dur et ferme. Ce n'est pas Monsieur N... mais c'est un autre Monsieur, de S. Hyacinthe, personnage assez influent, qui me dit qu'il y a pas encore huit jours, un sursis est tombé sur le "Académie" de votre M. N., de Montréal. Ce brave homme, qui a plusieurs enfants à l'Académie, ajoutait de temps à autre, "pour l'amour de Dieu, je ne voudrais pas que mes enfants apprennent que je vous ai dit ces choses-là"; et parfois, il devenait visible, dans son esprit désemparé, éduqué dans les écoles catholiques, de parents foncièrement chrétiens, puis une minute après il déclarait ne rien croire au Christ, à la Vierge Immaculée, etc.

Enfin le ciel du "phénomène" arriva tout seul vers la fin de la conversation. "On a voulu, dit-il, me faire entrer, il y a trois jours, dans la société des francs-maçons". C'est dire que la propagande maçonnique se poursuit actuellement dans nos murs. Vierge Immaculée, je t'en supplie, donne donc à ces pauvres ouvriers de ténérès, ces solidités émancipateurs, un petit coup de main qui les ramène à la vraie humilité et, partant, à la droite raison.

Agreez, Monsieur le Directeur, mes affectueux respects. F. EMERIC.

COURRIER DU TEMISCAMINGUE

Une séance. —Temiscamingue Nord, 8.—Le 27 novembre, à l'école tenue par Mlle C. Samson, avait lieu pour la première fois, une petite séance récréative donnée par les élèves de cette école. Deux représentations furent faites l'une à 2 30 heures de l'après-midi et l'autre à 7 heures du soir. M. l'abbé Desjardins, curé avait bien voulu venir assister à cette séance ainsi que les dames religieuses et les commissaires d'école. On a joué les vœux de l'orphelin et tous se sont acquittés, malgré leur jeune âge, de leur rôle avec une grande aisance, aussi est de tout cœur que nous leur disons merci ainsi qu'à Mlle C. Samson qui n'épargne ni ses veilles ni ses fatigues pour que l'éducation soit encouragée des enfants.

Samedi, il y a eu fête à la tire, tous se sont amusés et sont partis en disant merci à leurs bienfaiteurs.

COURRIER DE MONTMAGNY

L'Immaculée Conception. —Montmagny, 9.—Quel triomphe pour le Reine du Ciel de voir l'enthousiasme, la foi sincère, le plus pur amour s'unir et chanter en ce jour ses cantiques et ses prières.

La paroisse de Montmagny vient d'être témoin d'un jour de fête splendide. A la messe de 6 30 heures des centaines de jeunes filles s'approchèrent de la Sainte Table. Après avoir suivi dans un profond recueillement et une grande piété les exercices d'une retraite prêchée par le Rév. Père Bacon, Dominicain.

De plus cantiques furent exécutés par le choeur de jeunes filles qui avaient préparé pour cette circonstance de vrais beaux morceaux, entre autres les jeunes filles ont chanté un "O Salutaris" de Riga, avec solo et choeur.

Le Rév. Père a dit quelques mots aux jeunes filles à cette messe.

Grand'messe. —Nous nous serions cru à la Basilique de Québec en entendant exécuter la messe à l'unisson de Malloch, non pas celle de Mouriano, contrairement ce qui a déjà été annoncé.

Cette messe est une perle, elle a été chantée par un choeur d'hommes et d'enfants.

Nous avons trouvé les éléments pour la bien rendre. Le choeur était composé de 100 enfants et 25 hommes.

Le Rév. Frère Albertus, directeur du collège a dû s'imposer un dur travail pour présenter les enfants à cette messe; il est bien récompensé de ses fatigues, car le succès a été complet.

M. l'abbé Martel était chargé du choeur des hommes; tous ont répondu avec empressement à son invitation et ont suivi avec exactitude les répétitions pour l'étude de cette messe.

Aidé par l'abbé Guillot et le Rév. Frère Léopold, les chœurs ont suivi avec ensemble la direction générale de la messe confiée au Frère Albertus, et ont chanté, avec les enfants, habilement préparés, d'une manière ravissante.

Les solistes furent rendus chez les hommes par M. Diogène Laberge, un des anciens chœurs, car il y en a encore par les Révds Frères Léopold et Albertus; chez les enfants par le jeune Paquet, dont la voix ravissante et pur parlait vraiment à l'âme. Comme cette messe a pas de Credo, le choeur donna à l'unisson le Credo Royal, soutenu par des instruments de cuivre.

Voilà le programme exécuté à la grand'messe. Entrée.—Grande marche solennelle de Gounod, par le Dr Paradis, organiste.

Messe de Malloch. Oui, je le crois, cantique rendu par le choeur des hommes et enfants et soutenu par les instruments.

L'auton de Dubois, solo d'orgue. Sortie, grand choeur d'orgue. Le Dr Paradis s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de talent. Ceci n'est rien de nouveau.

Comme on peut le voir, rien n'a été négligé pour célébrer glorieusement le triomphe de l'Immaculée Conception.

Le sermon a été donné par le Rév. Père Bacon, assisté de MM. les abbés Guillot et Breton, comme diacre et sous-diacre.

Dans l'après-midi, il y eut réception de 25 Enfants de Marie, le Rév. Père Bacon a célébré cette retraite par un magnifique sermon de persévérance. Après la réception, un salut solennel préparé avec beaucoup de soin par Mlle Paquet et Tremblay fut chanté par les demoiselles du choeur des Enfants de Marie. Ce choeur est plus fort que jamais car la plupart de ces jeunes filles qui ont passé chez les Révdes Sœurs de la Congrégation, sortent de cette institution, avec des connaissances de chant et de musique assez fortes pour faciliter l'étude et le travail des meilleurs auteurs.

Les vœux ont eu lieu le soir à 7 heures; elles furent chantées par le Rév. Père Bacon. M. l'abbé Montreuil a commencé jeudi, jour de l'Immaculée Conception la prédication d'une retraite de première communion qui doit avoir lieu dimanche au Bon Conseil.

Cartes de visite

Donnez votre commande de suite, n'attendez pas au jour de l'an. Prix: Format pour homme 35 cts pour 25 cartes, 50 cts pour 50 et 75 cts du 100. Format pour Dame, 30 cts pour 25 cartes, 45 cts pour 50, et 60 cts du 100.

Établissement d'Industrie à Roberval

Du livre des délibérations du conseil municipal de la ville de Roberval, comté du Lac-St-Jean, la résolution suivante a été adoptée par le dit conseil à sa session spéciale du 19 novembre 1910 a été textuellement transmise comme suit:

10. Attendu que la "Lac de Roberval", par sa situation géographique, offre de grands avantages à l'établissement de nouvelles industries dans ses limites;

20. Attendu que la ville de Roberval se trouve située au centre du Saguenay dont la population est de 70,000 âmes, est le terminus du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean;

30. Attendu que toutes les voies faciles de transport tant par terre que par eau entre les différentes parties de la région convergent à Roberval, et cette ville est de plus reliée par le téléphone et le télégraphe à toutes les paroisses du Saguenay;

40. Attendu que la ville est prête à encourager spécialement la fondation d'une usine à chaudières dans ses limites en fournissant gratuitement le terrain nécessaire pour y placer les bâtiments; l'eau nécessaire à l'usine et enfin une exemption de taxes pendant vingt-cinq ans;

50. Attendu que le marché local fournil abondamment la matière première à une usine à chaudières, et que la main d'oeuvre est à bon marché à Roberval;

60. Attendu que le conseil de ville, appuyé par les contribuables ferait tous ses efforts dans la mesure de ses moyens, à l'avenir, pour aider les personnes qui établiront dans les limites de la ville une usine de quelque importance.

Il est en conséquence proposé par M. le conseiller Adolphe Ledoux, secondé par M. le conseiller Cléophas Rivard:

Que le conseil de ville se déclare prêt à aider les personnes ou compagnies qui construiront et exploiteront dans les limites de la ville de Roberval une usine de quelque importance; 10. en leur fournissant gratuitement le terrain nécessaire pour y placer l'usine et ses dépendances sur le lot soixante et sept du val, enclavé dans le territoire de la ville de Roberval au centre de la ville; 20. l'eau nécessaire pour le besoin de telle usine, mais sans nuire au besoin des propriétaires de la ville; 30. exemption de taxes durant vingt-cinq ans.

Que copie de la présente résolution soit publiée dans les journaux de Québec, "l'Économiste", le "Soc. St-Jean" à Roberval, durant quinze jours, afin que les industriels désirent doter la ville de Roberval d'une industrie payante pour eux, puissent profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte, et se mettre à l'oeuvre sans retard.

Le conseil de ville se déclare prêt à aider les personnes ou compagnies qui construiront et exploiteront dans les limites de la ville de Roberval une usine de quelque importance; 10. en leur fournissant gratuitement le terrain nécessaire pour y placer l'usine et ses dépendances sur le lot soixante et sept du val, enclavé dans le territoire de la ville de Roberval au centre de la ville; 20. l'eau nécessaire pour le besoin de telle usine, mais sans nuire au besoin des propriétaires de la ville; 30. exemption de taxes durant vingt-cinq ans.

Que copie de la présente résolution soit publiée dans les journaux de Québec, "l'Économiste", le "Soc. St-Jean" à Roberval, durant quinze jours, afin que les industriels désirent doter la ville de Roberval d'une industrie payante pour eux, puissent profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte, et se mettre à l'oeuvre sans retard.

Le conseil de ville se déclare prêt à aider les personnes ou compagnies qui construiront et exploiteront dans les limites de la ville de Roberval une usine de quelque importance; 10. en leur fournissant gratuitement le terrain nécessaire pour y placer l'usine et ses dépendances sur le lot soixante et sept du val, enclavé dans le territoire de la ville de Roberval au centre de la ville; 20. l'eau nécessaire pour le besoin de telle usine, mais sans nuire au besoin des propriétaires de la ville; 30. exemption de taxes durant vingt-cinq ans.

Que copie de la présente résolution soit publiée dans les journaux de Québec, "l'Économiste", le "Soc. St-Jean" à Roberval, durant quinze jours, afin que les industriels désirent doter la ville de Roberval d'une industrie payante pour eux, puissent profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte, et se mettre à l'oeuvre sans retard.

Le conseil de ville se déclare prêt à aider les personnes ou compagnies qui construiront et exploiteront dans les limites de la ville de Roberval une usine de quelque importance; 10. en leur fournissant gratuitement le terrain nécessaire pour y placer l'usine et ses dépendances sur le lot soixante et sept du val, enclavé dans le territoire de la ville de Roberval au centre de la ville; 20. l'eau nécessaire pour le besoin de telle usine, mais sans nuire au besoin des propriétaires de la ville; 30. exemption de taxes durant vingt-cinq ans.

Que copie de la présente résolution soit publiée dans les journaux de Québec, "l'Économiste", le "Soc. St-Jean" à Roberval, durant quinze jours, afin que les industriels désirent doter la ville de Roberval d'une industrie payante pour eux, puissent profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte, et se mettre à l'oeuvre sans retard.

Le conseil de ville se déclare prêt à aider les personnes ou compagnies qui construiront et exploiteront dans les limites de la ville de Roberval une usine de quelque importance; 10. en leur fournissant gratuitement le terrain nécessaire pour y placer l'usine et ses dépendances sur le lot soixante et sept du val, enclavé dans le territoire de la ville de Roberval au centre de la ville; 20. l'eau nécessaire pour le besoin de telle usine, mais sans nuire au besoin des propriétaires de la ville; 30. exemption de taxes durant vingt-cinq ans.

Que copie de la présente résolution soit publiée dans les journaux de Québec, "l'Économiste", le "Soc. St-Jean" à Roberval, durant quinze jours, afin que les industriels désirent doter la ville de Roberval d'une industrie payante pour eux, puissent profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte, et se mettre à l'oeuvre sans retard.

Le conseil de ville se déclare prêt à aider les personnes ou compagnies qui construiront et exploiteront dans les limites de la ville de Roberval une usine de quelque importance; 10. en leur fournissant gratuitement le terrain nécessaire pour y placer l'usine et ses dépendances sur le lot soixante et sept du val, enclavé dans le territoire de la ville de Roberval au centre de la ville; 20. l'eau nécessaire pour le besoin de telle usine, mais sans nuire au besoin des propriétaires de la ville; 30. exemption de taxes durant vingt-cinq ans.

Que copie de la présente résolution soit publiée dans les journaux de Québec, "l'Économiste", le "Soc. St-Jean" à Roberval, durant quinze jours, afin que les industriels désirent doter la ville de Roberval d'une industrie payante pour eux, puissent profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte, et se mettre à l'oeuvre sans retard.

Le conseil de ville se déclare prêt à aider les personnes ou compagnies qui construiront et exploiteront dans les limites de la ville de Roberval une usine de quelque importance; 10. en leur fournissant gratuitement le terrain nécessaire pour y placer l'usine et ses dépendances sur le lot soixante et sept du val, enclavé dans le territoire de la ville de Roberval au centre de la ville; 20. l'eau nécessaire pour le besoin de telle usine, mais sans nuire au besoin des propriétaires de la ville; 30. exemption de taxes durant vingt-cinq ans.

Que copie de la présente résolution soit publiée dans les journaux de Québec, "l'Économiste", le "Soc. St-Jean" à Roberval, durant quinze jours, afin que les industriels désirent doter la ville de Roberval d'une industrie payante pour eux, puissent profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte, et se mettre à l'oeuvre sans retard.

Le conseil de ville se déclare prêt à aider les personnes ou compagnies qui construiront et exploiteront dans les limites de la ville de Roberval une usine de quelque importance; 10. en leur fournissant gratuitement le terrain nécessaire pour y placer l'usine et ses dépendances sur le lot soixante et sept du val, enclavé dans le territoire de la ville de Roberval au centre de la ville; 20. l'eau nécessaire pour le besoin de telle usine, mais sans nuire au besoin des propriétaires de la ville; 30. exemption de taxes durant vingt-cinq ans.

Que copie de la présente résolution soit publiée dans les journaux de Québec, "l'Économiste", le "Soc. St-Jean" à Roberval, durant quinze jours, afin que les industriels désirent doter la ville de Roberval d'une industrie payante pour eux, puissent profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte, et se mettre à l'oeuvre sans retard.

Le conseil de ville se déclare prêt à aider les personnes ou compagnies qui construiront et exploiteront dans les limites de la ville de Roberval une usine de quelque importance; 10. en leur fournissant gratuitement le terrain nécessaire pour y placer l'usine et ses dépendances sur le lot soixante et sept du val, enclavé dans le territoire de la ville de Roberval au centre de la ville; 20. l'eau nécessaire pour le besoin de telle usine, mais sans nuire au besoin des propriétaires de la ville; 30. exemption de taxes durant vingt-cinq ans.

Que copie de la présente résolution soit publiée dans les journaux de Québec, "l'Économiste", le "Soc. St-Jean" à Roberval, durant quinze jours, afin que les industriels désirent doter la ville de Roberval d'une industrie payante pour eux, puissent profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte, et se mettre à l'oeuvre sans retard.

Le conseil de ville se déclare prêt à aider les personnes ou compagnies qui construiront et exploiteront dans les limites de la ville de Roberval une usine de quelque importance; 10. en leur fournissant gratuitement le terrain nécessaire pour y placer l'usine et ses dépendances sur le lot soixante et sept du val, enclavé dans le territoire de la ville de Roberval au centre de la ville; 20. l'eau nécessaire pour le besoin de telle usine, mais sans nuire au besoin des propriétaires de la ville; 30. exemption de taxes durant vingt-cinq ans.

Que copie de la présente résolution soit publiée dans les journaux de Québec, "l'Économiste", le "Soc. St-Jean" à Roberval, durant quinze jours, afin que les industriels désirent doter la ville de Roberval d'une industrie payante pour eux, puissent profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte, et se mettre à l'oeuvre sans retard.

COURRIER DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, 10.—Lundi dernier, M. P. Fortin est mort subitement vers sept heures à m., dans les batisses de la Cie de Pulpe de Chicoutimi, au moment où il se préparait à commencer sa journée. Il était âgé d'environ 70 ans.

Mardi dernier, les séminaristes et les élèves de la grande salle de cette ville sont allés en excursion à S. Alphonse par le chemin de fer de la Cie de la Baie des Ha' Ha'. Plusieurs prêtres les accompagnaient. M. le chevalier Dubuc avait mis un train spécial à leur disposition.

Le jour de la fête de l'Immaculée Conception, S. G. Mgr Labrecque, a officié pontificalement à la Cathédrale. Sa Grandeur était assistée de M. l'abbé E. Frenette, comme prêtre assistant et de MM. les abbés S. Bluteau et Lionel Lemieux comme diacres d'honneur.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Alfred Tremblay.

Jedi matin a eu lieu dans l'église de S. Coeur du Bassin de Chicoutimi le cérémonial de la première communion de tous les enfants de la paroisse ont arpenté l'Anne rouge, et conformément avec le nouveau décret de S. S. Pie X.

Le jour de l'Immaculée Conception, vers 5 heures, p. m., un salut solennel du T. S. Sacrement a été chanté dans la chapelle du Séminaire de cette ville.

Parents Amenez vos Enfants aux Quartiers-Généraux de SANTA CLAUS

Le Paradis des enfants, aux quartiers généraux de Santa Claus à Québec présente un coup d'oeil magnifique. Tous les jouets mécaniques y sont à profusion. Une visite intéressante et instructive des petits enfants. Vous êtes cordialement invités et nous sommes certains que tous les enfants s'y amuseront beaucoup. Voici la description de quelques-uns des articles que vous y trouverez:

AEROPLANS, mouvements automatiques, les plus nouveaux jouets mécaniques à 15c, 25c, \$2.50, 35c, 50c, 75c, \$1.00 et...

SERVICES À THE, en porcelaine, jolies décorations, prix suivant la grosseur, 5c, 10c, 25c, 50c à...

BLOCS pour CONSTRUCTION, grande variété, prix spéciaux suivant les grandeurs, 25c, 50c, \$1.50, 75c, \$1.00 et...

LANTERNES MAGIQUES, celles-ci plairont beaucoup aux enfants, prix variant de 15c, 25c, 50c, 75c et...

Vêtements sur Mesure pour Dames

POUR une semaine seulement, depuis le 10 au 16 décembre inclusivement, vous pourrez vous faire confectionner un manteau d'hiver ou une jupe de robe, sur mesure, par notre tailleur expert, pour un peu plus que la moitié du prix régulier. Donnez votre commande lundi si vous désirez avoir ces vêtements de suite.

Manteaux sur Mesure. Manteaux d'hiver, confectionnés sur mesure, cheviot, tweed ou drap noirs ou de couleurs, tous genres et longueurs, prix régulier \$28. SPECIAL pour cette semaine seulement \$12.98

Jupes sur Mesure. Jupes en beau tweed écossais, drap, cheviot ou serge, noirs ou de couleurs, confectionnées sur mesure, prix régulier \$9. et \$10. SPECIAL pour cette semaine seulement \$5.85

Manteaux Doublés En Fourrure Pour Dames

Il nous reste encore un assortiment splendide de manteaux doublés en fourrure pour étonner à les prix moindres que ceux du gros. Voici une chance rare de vous procurer un manteau d'hiver au commencement de la saison et d'économiser sur le prix d'achat. Venez à bonne heure!

LA COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DETAIL 157-173, RUE ST-JOSEPH QUEBEC.

FEU! EAU! FUMEE!

GRANDE VENTE A REDUCTION \$30,000.00 DE MARCHANDISES ENDOMMAGEES.

Remises exceptionnelles 20% à 50%

Sur marchandises intactes... 20% Sur marchandises endommagées... 25 à 50%

Notre assortiment consiste en ornements et orfèvreries d'église, librairie, papeterie, fleurs artificielles, statues, crucifix, chausserie, livres de prières, chapelets, images de toute sorte, lingerie d'église, vases sacrés, etc. Littérature religieuse et profane, critique, beaux-arts, bibliothèques paroissiales, Histoire, science, etc.

Une visite est sollicitée. La Librairie du Clergé

J. P. GARNEAU 6, Rue de la Fabrique, - - - QUEBEC.

ENCORE MIEUX

Nos prix sont les plus bas

Poudre à laver, 10c pour... 3c Bon vin de table, la bouteille... 10c Eperlan aux Tomates, 10c pour... 8c Sirop "Lambert", 35c pour... 25c Empois "magic", 10c pour... 8c Empois "Harvey", 10c pour... 8c

ALFRED CIMON

Tél. 1241. - - - 272 rue St-Jean

16 JOURS D'ACHAT AVANT LE JOUR DE L'AN 16



PARENTS Amenez vos Enfants aux Quartiers-Généraux de SANTA CLAUS

Vêtements sur Mesure pour Dames

Manteaux Doublés En Fourrure Pour Dames

LA COMPAGNIE PAQUET

FEU! EAU! FUMEE! GRANDE VENTE A REDUCTION

Remises exceptionnelles 20% à 50%

ENCORE MIEUX Nos prix sont les plus bas

ALFRED CIMON



MOIRAI D'AUTOMNE ET D'HIVER

LE ET APRES LUNDI LE 19 SEPTEMBRE 1910, les trains circuleront comme suit:

ENTRE QUEBEC ET LES CHUTES MONTMORENCY

LA SEMAINE

Départ de Québec pour la chute Montmorency à 8 30, 9 45, 10 30, 11 45, 1 00, 2 15, 3 30, 4 45, 5 30, 6 45, 7 30, 8 45, 9 30, 10 30, 11 00, 11 45, 12 30, 1 15,

PROPRIETE A VENDRE

Une magnifique bâtisse de 50 pieds x 30 pieds x 16 pieds de hauteur de plancher au plafond, avec terrain de 50 pieds x 30 pieds, située à la correspondance des chaires électriques au pied de la côte Fraser, Lévis.

Pour informations, s'adresser à ADELAÏD LAINE, Bienville, Lévis, téléphone Bell No 73 ou à M. O. AUDET, N. P., Lévis, téléphone Bell et National.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE AGENTS VENEURS.—On demande des agents vendeurs, ligne exclusive, personnes sérieuses, sans mauvaises références, 10 places vacantes. Ecrire à LUKI Bros, Ltd, Montréal.

ON DEMANDE COMMISS.—On demande immédiatement un bon commis, âgé pas moins de 20 ans, ayant deux ou trois années d'expérience dans un magasin de chaussures et de lingerie en général. Inutile de se présenter sans avoir l'expérience voulue. S'adresser à ADELAÏD TURGEON, marchand, No 175 rue Commerciale, Lévis. 256-uo

ON DEMANDE FEMME DE CHAMBRE.—On demande une femme de chambre. Bons gages. S'adresser le plus tôt possible au No 134 Grand-Allée, entre 130 heure et 2 heures p. m. et 7 et 8 heures p. m. 50 no—

A VENDRE MAISON.—Belle grande maison, située rue St-Jean, près de l'église St-Jean-Baptiste. Toutes améliorations modernes. Hangar à deux étages en bois. Cour et jardin sur la rue St-Gabriel.

A VENDRE MAISON.—Belle grande maison, située rue St-Jean, près de l'église St-Jean-Baptiste. Toutes améliorations modernes. Hangar à deux étages en bois. Cour et jardin sur la rue St-Gabriel.

A VENDRE MAISON.—Belle grande maison, située rue St-Jean, près de l'église St-Jean-Baptiste. Toutes améliorations modernes. Hangar à deux étages en bois. Cour et jardin sur la rue St-Gabriel.

A VENDRE MAISON.—Belle grande maison, située rue St-Jean, près de l'église St-Jean-Baptiste. Toutes améliorations modernes. Hangar à deux étages en bois. Cour et jardin sur la rue St-Gabriel.

A VENDRE MAISON.—Belle grande maison, située rue St-Jean, près de l'église St-Jean-Baptiste. Toutes améliorations modernes. Hangar à deux étages en bois. Cour et jardin sur la rue St-Gabriel.

A VENDRE MAISON.—Belle grande maison, située rue St-Jean, près de l'église St-Jean-Baptiste. Toutes améliorations modernes. Hangar à deux étages en bois. Cour et jardin sur la rue St-Gabriel.

A VENDRE MAISON.—Belle grande maison, située rue St-Jean, près de l'église St-Jean-Baptiste. Toutes améliorations modernes. Hangar à deux étages en bois. Cour et jardin sur la rue St-Gabriel.

A VENDRE MAISON.—Belle grande maison, située rue St-Jean, près de l'église St-Jean-Baptiste. Toutes améliorations modernes. Hangar à deux étages en bois. Cour et jardin sur la rue St-Gabriel.

A VENDRE MAISON.—Belle grande maison, située rue St-Jean, près de l'église St-Jean-Baptiste. Toutes améliorations modernes. Hangar à deux étages en bois. Cour et jardin sur la rue St-Gabriel.

A VENDRE MAISON.—Belle grande maison, située rue St-Jean, près de l'église St-Jean-Baptiste. Toutes améliorations modernes. Hangar à deux étages en bois. Cour et jardin sur la rue St-Gabriel.

SPORT

Athlétisme

"ATHLETIC WORLD" Le numéro de décembre de ce magazine prouve que les éditeurs ne manquent aucune occasion de rendre leur publication intéressante. La rédaction est soignée et l'illustration est des mieux faites.

Les sportsmen devraient se procurer ce magazine.

CE QUE L'ON PENSAIT L'AN DERNIER

Voici en quels termes un correspondant de notre confrère de la Côte de la Montagne souhaitait l'an dernier la fondation de l'Association Athlétique amateur Nationale de Québec.

Quel est celui qui ne sentirait pas vibrer son principal organe et s'élancer tout à coup à la seule pensée qu'après l'organisation nécessaire les principaux sports seraient sous la direction de cette puissance nationale, et que nous n'aurions plus à rougir d'être en arrière des autres nationalités, qu'enfin nous pourrions être maîtres chez nous, car il ne faudrait pas ignorer les avances que nous ont faites ces derniers mois les athlètes canadiens-français de ceux mêmes que notre population encourageait de toutes manières.

Qui de nous n'a pas été obligé de courir la tête et d'accepter sans mot dire, toutes décisions iniques devant le parti pris de ceux qui se sont donnés pour mission, si nous en jouons par leur manière d'agir, d'abattre l'initiative des nôtres dans le domaine du sport.

La patience, nous pourrions ajouter la bonhomie, a été poussée à bout par trop d'injustices commises contre nous. Le jour est arrivé où nous devons lever la tête et regarder l'avenir avec confiance.

Nous possédons la matière nécessaire pour faire honneur à l'esprit d'initiative de la nationalité, et c'est en l'unissant qu'on fera valoir sa force véritable. Le mot d'ordre doit être celui de travailler de toutes nos forces à l'organisation de cette grande œuvre afin de l'asseoir sur des bases solides et durables.

Qui de nous sera insensible à ces appels répétés de la part de compatriotes voulant pour les siens la part plus large le droit de se réagir soi-même et la possibilité d'établir les quartiers-généraux des amusements honnêtes et sains, non pas seulement pour se mieux connaître et s'estimer, mais aussi avec le désir de faire le bien à ses semblables.

Quiconque ayant déjà eu l'occasion de s'occuper activement de sport ces dernières années reconnaîtra incontestablement le bien fondé des raisons invoquées en vue de ce groupement de nos forces de ce côté.

Le Hockey

LE QUÉBEC A L'ŒUVRE Le premier exercice de la saison du club Québec a eu lieu samedi dernier, au Patinor Québec, M. Grant, et ses assistants avaient préparé une glace excellente.

Bon nombre de joueurs étaient à la pratique. Parmi les seniors on remarquait Rockett et Joe Power, Joe Malone et Jack Macdonald. Les différents clubs québécois étaient largement représentés.

Les spectateurs étaient nombreux à cette première pratique de notre club.

Les directeurs du club ont aussi suivi cet exercice avec beaucoup d'intérêt.

En somme cette pratique est très satisfaisante nos joueurs ayant travaillé pendant environ une heure.

PLUS FORT QUE JAMAIS Un amateur de Chicoutimi nous apprend que le club de l'endroit est maintenant réorganisé pour la saison. Il est plus fort que jamais nous dit cet amateur. Le club Chicoutimi est très anxieux d'ouvrir sa saison le plus tôt possible.

Tout club désirant jouer une partie d'exhibition contre Chicoutimi est prié de communiquer avec M. J. T. Lafontaine, Chicoutimi.

LES SALAIRES IMPORTANT PEU POUR RENFREW Rénfrew, 12.—Les magnats de

Les Echecs

A L'UNION COMMERCIALE Le 4ième tournoi annuel pour le championnat de l'Union Commerciale, aux échecs, a été ouvert hier après-midi.

L'assistance était nombreuse et l'intérêt intense chez les amateurs reconnaissant M. Leclerc et L. A. Marois furent les premiers adversaires. Ces deux messieurs étant reconnus comme des amateurs passionnés du jeu, la victoire fut chaudement disputée de part et d'autre.

Les différents coups de la partie se développèrent au milieu d'un silence religieux, tous les amateurs présents se faisant un devoir d'observer la consigne.

La partie dura 1 1/2 heure, ce qui est relativement court. M. Marois, reconnaissant M. Leclerc son vainqueur, abandonna la partie à 4 1/2 heures, au 34ième coup.

Cette partie fut exempte de fautes grossières, ce qui arrive fréquemment même chez de bons amateurs.

La deuxième partie officielle du tournoi fut jouée entre MM. Mastal Leclerc et Paul Malouin. La bataille fut brillante, il y eut des coups audacieux pour ne pas dire extravagants. Au 25ième coup, M. Leclerc se déclara vaincu.

M. Paul Malouin peut être à juste titre fier de son succès, car vaincre un adversaire redoutable comme M. Leclerc est un fait remarquable.

Nous espérons pouvoir tenir nos amateurs québécois au courant de ce concours qui promet d'être le plus passionnant qui ait encore eu lieu dans la vieille cité de Champlain.

Notes

Le club de baseball de la Havane a défait le Philadelphie, de la Ligue Américaine, par un score de 5 à 3.

Paddy Moran gardera les buts du Québec durant cette saison.

Le hockey professionnel chez les Canadiens-français est en train de recevoir un "boom" assez considérable, ce qui le fera croître très vite.

Les Ottawas ont promis au président Emmett Quinn de se bon devant les exigences des joueurs.

Baseball

SA CARRIÈRE DE SPORTSMAN Edward Grant Barrow, le futur président de la Ligue de l'Est, est né à Springfield, Ill., le 10 mai 1855. A sa sortie de l'école il se consacra à son journalisme à Des Moines, Iowa, tout en occupant ses loisirs à diriger des clubs amateurs. Il ne revint dans l'Est des États-Unis en 1889 et travailla successivement comme agent théâtral, journaliste, etc. En 1891 il fut le principal organisateur de la

LIQUIDATION

FRASERVILLE, Témiscouata, 10.—Le 38 Canada de la Cie de Navigation de Fraserville (en liquidation) a fait escale à ce port le 5 du courant, en route pour Québec, où il sera mis en hivernement.

Un bon juge Tessier, de Rimouski, a séjourné à cette semaine, en rapport avec l'arbitrage actuellement pendante entre la succession Fraser et la ville. Un juge Cluson étant absent à Québec.

M. P. V. Chalouin, avocat, était ici ces jours derniers pour affaires professionnelles.

Mme G. H. Cimon est actuellement à Montréal pour quelques jours.

Nous donnons ci-après quelques notes très intéressantes au sujet du nouveau système d'acqueduc. On semble critiquer en certains lieux cette innovation des plus pratiques de la part de nos éleveurs. Les chiffres donnés convalent les plus sceptiques. Nous croyons que notre conseil municipal a été très sage en adoptant le nouveau système, et M. l'ingénieur de la ville a droit à nos félicitations pour avoir mérité si bien ces importants travaux. Voici ces chiffres:

L'inauguration de la nouvelle prise d'eau de la rivière Verte mardi 6 décembre par les membres du Conseil et les principaux officiers de la ville.

20 Comparaison entre l'eau de la rivière Loup (condamnée) et celle de la rivière Verte (affirmée) par le Bureau d'hygiène qui en a fait l'analyse en août 1910.

21 Impossibilité pour la ville de retarder plus longtemps l'intention du système d'acqueduc. Elle avait à choisir entre deux moyens: système de pompage et filtres en utilisant

COURRIER DE L'OUEST

LESSARD Avant, ce n'était qu'au printemps que l'on prenait des domestiques. Ici, à Lessard, une quinzaine viennent d'être pris depuis deux mois. Cela s'explique en ce sens que l'on croit que le district sera traversé par la nouvelle voie ferrée.

MORVILLE Le 15 décembre, une école s'ouvrit à 8 heures, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, alternativement, pour l'étude du français et de l'anglais.

Un incendie a détruit l'écurie de louage de J. S. Walker dans la nuit du 24 Nous ne savons s'il y a assurance.

INXVILLE Le jeune garçon de Mme Lowick, âgé de 10 ans, laissé seul à la maison, s'avisa d'examiner un fusil resté malheureusement chargé. Sa main était coté, dans l'étable des va-

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC BANQUE D'ÉPARGNES

BUREAU PRINCIPAL ET CINQ SUCCURSALES A QUÉBEC DEUX SUCCURSALES A LÉVIS

Les succursales de ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-BAPTISTE et LIMOULOU, à Québec, et RUE EDEN, à Lévis, sont aussi ouvertes les LUNDIS et SAMEDIS soirs de 7 heures à 8.30 hrs.

Coffrets de sûreté à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH. Prix des coffrets \$4.00 et plus, suivant dimensions.

La Caisse d'Économie en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

LIQUIDATION 25% de Réduction POUR ICI AUX FÊTES C'est la plus belle occasion de faire de riches cadeaux à bon marché. Nous avons un assortiment considérable de Montres, Joints, Bagues, Parures-Fontaines, Peignes de fantaisie, Barettes, Bandeaux, Horloges, etc., etc. Venez et profitez de cette occasion.

ROSARIO LACHANCE 252, rue St-Joseph, QUÉBEC. C'est la plus belle occasion de faire de riches cadeaux à bon marché. Nous avons un assortiment considérable de Montres, Joints, Bagues, Parures-Fontaines, Peignes de fantaisie, Barettes, Bandeaux, Horloges, etc., etc. Venez et profitez de cette occasion.

GRAVITATION Intérêts sur capital de 55000 \$2,500 Revenus résultant du systéme J. C. R. 50000 Témiscouata (probable) 500 Loyers des moulins 600

PONPAGES Intérêts sur prêt approx. de 300000 11,000 Main d'œuvre (5 mois) pour l'entretien des pompes 600 Charbon, huiles, réparations etc pour 5 mois 1,400

Système suffisant pour fournir tout l'eau nécessaire à la ville mais ne procurant aucun revenu supplémentaire appréciable. GEO. OUMET.

BIBLIOGRAPHIE Livret du catéchisme, approuvé par l'Archevêché de Montréal.—Librairie de l'Université catholique, René Girard, 2, rue Royale, 16-12 cartonné 10 fr 75, franco 0 fr 80.

Soirée Dramatique et Musicale Mercredi et Jeudi, le 14 et 15 décembre 1910 donnée par le Cercle Dramatique et Littéraire au profit des pauvres dans la salle de l'École des Frères de St-Sauveur, rue Massé.

Les pièces au programme sont: "M. l'auditeur" pièce militaire, en un acte de T. Botrel et le "Stradivarius", comédie inédite en un acte de Max Maurey.

Miles Gagnon, Gervais et Lessard et M. Marquis de la Symphonie ont bien voulu prêter leur concours pour ces représentations.

Admission 25 cts et 35 cts. 16-35.

FEUILLETON DE L'ACTION SOCIALE

La Cloche de Louville

PAR A. DEVOILLE

No. 3. III DENYSE D'ALLONVILLE

— Détournez-vous, père Dostiché, dit la malade au moins, j'ai assisté en ces derniers moments; j'ai besoin de voir mon fils funéraire, et de prendre la mesure de ce que je serai tout à l'heure. Ce que les hommes appellent est bien petit, sous le doigt de la mort. Pas plus long que cela!

Ceci, noble dame, n'est que la mesure de votre corps; votre âme a une bien autre taille.

— Oui, bon père; mais ce corps, on l'estima grand; il eut sa dose de bouanges et d'encens; on vanta sa grâce et sa beauté... Et je vois d'ici la mort sourdre, lever sa main décharnée, et le réduire à sa juste mesure. Mon moine, laissez-moi ce diabolus-dessus le saint-homme Job.

Le prêtre prit son bréviaire, et lut les leçons de l'office des morts, dit le livre de Job.

— Oui, reprit la malade, quand le

garde. Quand tu voudras le souvenir d'elle, ne te la figure plus comme aux jours de sa fraîcheur, quand des yeux admirateurs ou jaloux s'attachaient sur elle. Rappelle-toi ce qu'elle fut à ses derniers moments, ce qu'elle est à cette heure, quand elle peut dire à la pourriture: "Tu es mon père!" et aux vers: "Vous êtes ma mère et mes sœurs" (6); et

(6) Ibid. XVII. prends garde de te laisser prendre aux séductions de l'amour-propre; mais laisse ce qui passe pour ce qui est immortel. Souviens-toi qu'on glisse de la grandeur à la pourriture, et du palais au cercueil.

La jeune fille, modeste, les yeux baissés, les joues inondées de larmes, écoutait le leçon de sa mère, sans lui répondre autrement que par des sanglots étouffés.

— Père, reprit Denyse, j'avais bien des choses à recommander. Hier, je demandais à Dieu quelques jours, quelques heures de plus pour décharger mon cœur dans le vôtre, et dans celui de cette enfant. Aujourd'hui je ne pense plus de même; je n'ai plus rien à dire. Il vaut mieux enfermer tout cela dans le cercueil. Ce sera mon dernier confident. De ce lui-là il n'y a pas d'indiscrétion à craindre.

— Sans doute, madame; mais, parmi les soucis qui pèsent sur votre cœur, il en est qu'il est bon de décharger, comme il en est qu'il est bon d'emporter dans la tombe.

— Cachez tout. Ce spectacle, ce tableau si triste, si lugubre, si effrayant, ne le parlez pas à ma fille. Pré-

parez, vous lui direz le reste. Je vous lègue le soin de la diriger; je lui lègue le soin de diriger ses frères; voilà tous les secrets de la mourante.

Affable par ses émotions, par ce long parler, Denyse s'affaissa un moment dans une demi-faiblesse, qui, sans lui ôter l'usage de ses facultés, lui refusait la force de s'exprimer. Quand elle eut surmonté cette crise, elle rouvrit les yeux, et entendit le son de la cloche, qu'un faible écho apportait jusqu'à elle.

— Qu'est-ce qu'on sonne? demanda-t-elle.

— Madame, depuis vingt-quatre heures vos fidèles sujets sont aux pieds des autels, demandant à Dieu votre... guérison.

A ce mot, la malade s'efforça de sourire; ce trait d'attachement, de la part de ses bons habitants de Louville, la toucha profondément; elle gémit encore le plaisir si doux d'être aimée.

— C'est bien, dit-elle, d'une voix faible. Père Dostiché, vous leur avez fait savoir que leur affection m'est singulièrement chère, et qu'elle m'a doucement la pente du tombeau. Et moi aussi, je les aime; et moi aussi, je les porte dans mon cœur. Toutefois, qu'ils ne se fatiguent point ainsi à prier; leurs travaux les réconfortent; dites-leur que je suis satisfaite de leur dévouement. Je veux qu'ils restent dans leurs demeures; c'est un dernier acte d'obéissance que je leur demande.

Un valet courut aussitôt communiquer au peuple l'ordre de Denyse d'Allonville. "Lectare" dans

d'ébranler la cloche; mais beaucoup persistèrent à demeurer à l'église. Ils ne pouvaient faire taire leur ardent désir d'obtenir du ciel un miracle.

— Quant à vivre quelques heures de plus, si le fait bien, reprit la dame; je ne puis partir sans le revoir... Il reviendra, bon moine; il me l'a promis. J'ai quelque chose à lui dire... Je ne saurais emporter cela dans la tombe... Que le ciel m'accorde de ne pas mourir, avant de l'avoir revu...

— Je devine, noble dame, ce que vous voulez dire. Il le sait sans doute lui-même. Quant donc il ne reviendrait pas, votre secret ne lui servirait pas moins connu... au besoin, nous saurons le lui rappeler.

La dame jeta les yeux sur le prêtre un regard plein d'une indéfinissable expression de tristesse et de doute. Elle fit un effort pour agiter sa tête, en signe négatif.

— Approche-toi, ma fille, dit-elle ensuite, en reportant ses yeux sur cette figure de vierge, que tant de larmes arrosent. Colle ton oreille sur ma bouche; ma faiblesse est grande. Je dois aussi te dire un mot; car un lourd fardeau va te tomber sur les bras.

Marie d'Allonville pencha sa tête sur celle de sa mère; quelques gouttes de ses larmes arrosèrent le front maternel. Il y eut un petit moment d'entretien secret. Le silence absolu que chacun observait n'en laissa pas transparaître un mot. Mais à peine était-ce fini que les sanglots de la jeune fille éclatèrent. Et il fallait

que la révélation qu'on venait de lui faire fût bien surprenante et bien douloureuse, pour arracher à cette enfant de telles expressions d'indignation et d'étonnement; car on l'entendait crier, en voyant de l'appartement de la malade à l'église: "Est-il possible? oh! l'horreur! oh! l'abomination! Seigneur! Seigneur! ayez pitié de nous!"

Denyse venait de dire à sa fille le genre de mal qui la saisissait.

— Approche, maintenant, mon fils, dit la faible voix de la malade à un enfant de sept à huit ans, à qui son jeune âge ne permettait pas de comprendre la gravité des circonstances, et qui, néanmoins, pleurait aussi, comme tous les autres. Tu vas être bien délaissé dans le monde. Privé de ton père et de ta mère, tu n'es plus guère qu'une jeune plante sans appui... Non, je me trompe; je te laisse sous les ailes de la Providence; bien assurée qu'elle veillera sur toi, si tu restes sage.

— Maman, dit l'enfant, avec sa naïve candeur, je veux aussi me faire armer chevalier et prendre la croix, dès que je serai grand comme Raoul.

— Et ce sera bien, mon fils, mon petit Maurice, reprit la mère en souriant; j'aime à te voir ce zèle pour les intérêts de Dieu et l'honneur de Monseigneur Jésus-Christ.

— Et puis j'ai tué notre ennemi, dans son château. Je donnerai un grand coup d'épée dans le ventre à Evarard du Pulset.

Ici la dame d'Allonville jeta un coup d'oeil de tristesse sur le moine.

— C'est donc une plante innée au cœur de l'homme, père Dostiché, que ce cruel désir de la vengeance! Il paraît donc que nous naissons naturellement méchants! J'ai peut-être semé moi-même, dans l'âme de mes enfants, cette graine amère. Ah! ma conscience m'a fait ce reproche; mais je l'ai avoué devant Dieu; mais j'ai expié cette faute; mais j'en ai demandé pardon. Et, pourtant, je vois que, s'il nous est donné de laver nos propres péchés, il ne nous est pas aussi facile d'extirper du cœur de nos enfants les semences que nos paroles ou nos exemples y ont déposées. Père moine, je vous laisse le soin d'étouffer entièrement ce sentiment coupable dans l'âme de mon fils. Pour elle, je sais qu'elle en aura le courage... Approche, mon ami, et écoute-moi bien. Moine, passez-moi ce crucifix.

Le prêtre posa sur le lit de la dame le crucifix de chêne, de sorte qu'elle pût voir cette image sacrée. Longtemps elle s'arrêta à la contempler, portant tout à tour son regard sur ses plaies, sur sa couronne d'épines, sur sa bouche, sur ses yeux, comme pour repasser dans sa mémoire les titres que le doux Rédempteur avait à son amour. Puis, après avoir satisfait sa dévotion:

— Regarde bien, mon fils, cette figure fébrile, cette tête couronnée d'épines, ces plaies et ces maigres parois de clous, de côté ouvert... et dis-moi: qui est cet homme de douleurs?

— C'est moi, dit le moine.

— Et tu es mort, dit la dame.

— Non, dit le moine, je suis vivant.

— Et tu es mort, dit la dame.

— Non, dit le moine, je suis vivant.

— Et tu es mort, dit la dame.

— Non, dit le moine, je suis vivant.

SOMMAIRE

6ère PAGE.—Lettre parlementaire.—Une collision meurtrière—Coursier de Montréal.—A travers le monde.—Un steamer en détresse.—La politique étrangère allemande.—Les élections anglaises.—L'information.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Beau et décliné froid aujourd'hui et demain. Une vague saque de froid venant de l'ouest commence à se propager sur Québec.

Feu M. l'abbé J.-Ern. D'Amours

Samedi matin est décédé aux Trois-Pistoles M. l'abbé Joseph Ernest D'Amours, du diocèse de Chatham. M. l'abbé D'Amours n'était âgé que de 42 ans, mais le ministère très actif qu'il exerça depuis quelques années avait nui à sa santé et en avril dernier il fut frappé d'une maladie qui ne pardonna pas. Le paralyse qui se rétablit un peu, mais suffisamment cependant pour pouvoir garder le soin de son église. C'est pourquoi il fut nommé curé de Chatham pour se retirer aux Trois-Pistoles, sa paroisse natale. L'air pur de la campagne et le repos auquel il était condamné, amenèrent chez lui, un mieux relatif. Il put même célébrer la Sainte Messe pendant quelque temps, mais ses jours derniers le ressentit de nouveau les terribles atteintes de la paralysie, et c'est avec résignation qu'il se prépara au grand voyage de l'éternité.

Mort de M. G. Juhe-reau Duchesnay

M. Georges Juheureau Duchesnay, fils de son Antoine Narcisse Duchesnay, est décédé à l'âge de 73 ans, en cette ville, à l'âge de 73 ans. Il était le frère du lieutenant colonel T. Duchesnay, ancien commandant du district militaire de Québec, de feu Ludo Dunn, de feu Madame Germain et de feu Madame H. A. Lemotte.

Pour l'Europe

Le docteur et Madame Mathieu partent le 26 de ce mois pour New York où ils embarqueront à bord du paquebot "Venezia" en route pour Gibraltar, Naples et Marseille, et de là ils iront à Cannes où ils passeront l'hiver.

Les Pilotes font leurs Elections

Les pilotes, à leur assemblée annuelle, tenue samedi, ont élu le bureau de direction suivant: Raymond Baquet, Emile Couillard, Eugène Anet, Joseph Pouliot, Alphonse Pouliot et Osmine Noël. A leur réunion de ce matin, ils ont élu M. Raymond Baquet comme président de la Corporation.

Au Palais de Justice

COUR SUPERIEURE M. Georges Elie Amyot vient d'enregistrer cinq actions de \$10,000.00 chacune en Cour Supérieure, contre MM. Napoléon E. Rousseau, Joseph Octave Matte, Alphonse A. Laberge, Adolphe Thibault, tous quatre de Beauport, et M. J. Etienne L'Heureux, de Québec. Les cinq défendeurs sont des actionnaires de la Brasserie de Beauport, qui ont actionné M. Amyot, le semaine dernière. Les poursuites de M. Amyot sont intentées parce que les défendeurs auraient, dans leur action, allégué que M. Amyot avait agi frauduleusement.

Goudreau vs LA CITE DE QUEBEC

La cause de Goudreau vs La Cité de Québec a commencé à l'instruction ce matin devant l'hon. juge Lefebvre. On se rappelle que cette action avait été intentée au mois de juillet dernier. M. Goudreau, qui est actionnaire et directeur de l'ancienne compagnie de traversée, poursuit dans le but de forcer la main à la ville. Il veut que la ville soit contrainte par la justice d'annuler son contrat avec la Traversée de Lévis Limitée, alléguant que le contrat n'a pas été suivi par la compagnie nouvelle et que les bateaux de la nouvelle compagnie ne sont pas acceptables. Plusieurs témoins ont été entendus ce matin, tels que M. Goudreau lui-même, M. Foley, évaluateur de la cité, et M. Melouin, assistant-greffier de la ville.

La Commission des Licences

LES COMMISSAIRES LANGELIER, LARUE ET TALBOT RENDENT LEUR JUGEMENT.—LES OPPOSANTS PRENDRONT UN BRIEF D'INJONCTION. A dix heures et demie MM. les commissaires font leur entrée. M. le juge Langelier parle au nom des deux autres. En quelques mots, il expose la cause que nos lecteurs connaissent déjà. Il faut, dit-il, pour que la requête soit valable, qu'elle soit signée par la majorité absolue des électeurs résidents ou ayant leur place d'affaires dans l'arrondissement. Il reproche aux opposants de n'avoir pas dit dans leur requête qu'ils constituaient la majorité. C'était à eux qu'incombait le fardeau de la preuve.

Il cite des textes anglais pour établir que la Commission avait le droit d'accepter les affidavits. Que ce n'est pas du tout une preuve illégale, parce que les affidavits recueillis l'autorité des noms recueillis par sa contre-requête par M. Fréchette. On sait que les opposants ont voulu prouver que 34 figurent sur la liste qui n'est pas le droit de signer; par suite la liste ne comptant que 107 résidents la majorité absolue se trouve réduite à 55, et l'on ne se trouve pas en mesure de prouver que ce tribunal a refusé cette preuve sous prétexte qu'il était trop tard. C'est la même raison que les commissaires donnent ce matin, d'avoir refusé la preuve.

M. le juge Langelier a donné ensuite ses calculs. Sur 141 noms de voteurs il enlève 33 noms résidents et réduit la liste à 108 électeurs, ce qui place la majorité absolue à 57.

De la requête des opposants, comprenant 82 noms, il retranche 1 mort, 1 qui prétend n'avoir pas signé, et 18 qui ont retiré leurs signatures (de ces 18, 7 ont paru en cour, 7 ont envoyé des affidavits; les autres, on n'a pas entendu parler). Les calculs du juge réduisant donc la requête des opposants à 61 noms, et mettant les opposants en minorité de 6 noms.

Il confirme donc le certificat de licence de M. Fréchette. En terminant, M. le juge Langelier a réitéré son affirmation que le commerce de l'alcool est un commerce protégé par la loi, que ce serait une utopie de songer à le supprimer, et qu'on ferait de la meilleure besogne en travaillant à faire pincer ceux qui vendent en contravention avec la loi.

On annonce que les opposants prendront demain ou après-demain un bref d'injonction.

Au débarcadère de la Traversée

Notre nouvelle de samedi, au sujet de l'édifice qui on est à construire au débarcadère de la Traversée, à Québec, a créé, paraît-il, l'impression que les entrepreneurs Jobidon & Gravel sont responsables du fait que cette nouvelle construction s'effondre peu à peu à cause du mauvais état du quai sur lequel elle est érigée.

Accident au Couvent de Sillery

Il est arrivé samedi après-midi, au couvent des Soeurs de Jésus-Marie, à Sillery, un pénible accident au cours duquel trois élèves de cette institution, Mlle Marie-Jeanne Morin-Lévesque, Mlle M. J. B. Morissette, de cette ville, et Mlle Thérèse Perrault, mariée de Québec, et Mlle Hélène LePage, de Roberval, ont eu chacune une jambe fracturée.

TROIS FILLETTES BLESSEES

Cet accident s'est produit dans les circonstances suivantes: Les élèves s'amusaient à glisser comme d'habitude, et un groupe de celles se trouvaient au pied de sa côte quand un train chargé de plusieurs autres fillettes, qui descendait, arriva sur elles et se trouvaient en bas et en frappa deux si violemment qu'elles eurent une jambe fracturée, ainsi qu'une de celles qui étaient au-dessus et que le choc avait fait tomber à la renverse.

M. Bourassa à Paris

Montréal, 12.—Spéciale.—M. Jules O'Farrier, ex-directeur du "Nationaliste", est arrivé à Montréal ce matin, le retour de Paris.

L'Election de St-Jean

Montréal, 12.—Spéciale.—La convention libérale pour choisir un candidat à l'élection partielle de St-Jean d'Iverville, aura lieu à deux heures cet après-midi à St-Jean.

LES LIBERAUX FERONT LE CHOIX DE LEUR CANDIDAT CET APRES-MIDI.

Montréal, 12.—Spéciale.—La convention libérale pour choisir un candidat à l'élection partielle de St-Jean d'Iverville, aura lieu à deux heures cet après-midi à St-Jean.

LES LIBERAUX FERONT LE CHOIX DE LEUR CANDIDAT CET APRES-MIDI.

Montréal, 12.—Spéciale.—La convention libérale pour choisir un candidat à l'élection partielle de St-Jean d'Iverville, aura lieu à deux heures cet après-midi à St-Jean.

M. Bourassa à Paris

Montréal, 12.—Spéciale.—M. Jules O'Farrier, ex-directeur du "Nationaliste", est arrivé à Montréal ce matin, le retour de Paris.

M. Fournier a déclaré au correspondant de l'Action Sociale, que la veille de son départ à Paris, le 2 décembre, il avait dit avec M. Henri Bourassa, qui plus que jamais, était de bonne humeur.

La Tragédie de Danville

L'ENQUETE DU CORONER.—LE JURY A RENDU DEUX VERDICTS. Danville, 12.—Le coroner D. Bacon a fait enquête samedi sur la tragédie qui s'est déroulée ici vendredi après-midi.

Le vendredi qui a été tué par son fils dans les circonstances relatives dans la légende de samedi, se nomme Houston et non Ames. Il était époux, et son fils, qui est revenu ces jours derniers dans la famille, vivait depuis quelques années à Victoria, Colombie Britannique, où il était coiffeur d'armées.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres les docteurs McKee et Stevenson, M. McCallum, neveu du vicelord Houston et M. Baslow. Il ressort des témoignages que le jeune Houston se trouvait depuis quelque temps dans un état mental et physique qui laissait beaucoup à désirer.

Aucun témoin n'a pu cependant donner des informations sur le drame terrible qui s'est déroulé dans la cave de la résidence de la famille Houston. Le père et le fils étaient seuls. On suppose bien, et tout l'indique d'ailleurs, que le vicelord a été tué par son fils, mais personne n'a pu l'affirmer sous serment.

En conséquence le jury a rendu deux verdicts. Dans le premier, il déclare que M. Houston, sr., est mort à la suite d'un coup peut-être accidentel, infligé à sa base du crâne.

Dans le second, il dit que James Houston, jr., s'est suicidé en se coupant la gorge avec une hache sans un moment de folie.

Echappée Beile

PLUSIEURS FAMILLES ONT FAILLI ETRE ASPHYXIEES PAR LE GAZ. Plusieurs familles qui demeurent dans le p'té de maisons situées entre la rue S. Vallier et la Côte d'Abraham ont failli être asphyxiées dans un tuyau et qui l'on n'a pas encore pu localiser, nous dit-on, bien qu'une dizaine d'hommes travaillent depuis le matin pour le trouver.

On croit que le tuyau a fait contracter le gaz et que les sutures se sont brisées. Le gaz est sorti de la terre dans les caves de ces diverses maisons et il s'est ensuite répandu un peu partout.

Plusieurs membres des familles Morin, Moreau, Plante, Julien et Ant. Paquet entre autres, ont souffert beaucoup de cet accident et quelques-uns ont même été gravement malades. Ces derniers sont sous les soins du médecin M. et Mme T. Julien ont été transportées à l'Hôpital-Dieu. On espère que tous guériront.

Funérailles de M. J. Plamondon

Ce matin ont eu lieu à l'Hôpital-Général, les funérailles de M. Jacques Plamondon au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Conduisant le deuil, le notaire Plamondon et Eliezer Plamondon, ses fils; Narcisse Plamondon, son frère, etc.

Dans le cortège on remarquait le notaire Grenier, Juvy, Sarnard, C. R. Jules Vallier, Ch. R. D. Béard, Maxime Hudon, Th. Bureau, Onésime St. Martin, Octave Pecteau, Eliazar Pecteau, C. G. L. J. Carrière, Ed. Chailfou, Onés. Chailfou, sr., Onés. Chailfou, jr., etc.

Avant pris place au choeur MM. les abbés Laguc, curé de St-Roch, et Bouffard, curé de St-Malo.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Fecteau, aumônier de l'Hôpital-Général, officia au service.

La sépulture a eu lieu au cimetière de l'Hôpital-Général.

Les Ventilateurs sur les Tramways

Les plaintes des citoyens de Québec et plus particulièrement de la partie basse de la ville contre la mauvaise ventilation des tramways a été portée par M. Carr, député de la Q. B. L. & P. Co. vient d'introduire un ordre aux conducteurs de faire eux-mêmes la ventilation des chars, cet ordre ne s'adresse cependant qu'aux conducteurs de tramways de la partie basse de la ville.

La compagnie agit de mauvaise foi, car elle ne paie pas le salaire des chauffeurs, et elle ne paie pas le salaire des chauffeurs, et elle ne paie pas le salaire des chauffeurs.

L'Election de St-Jean

Montréal, 12.—Spéciale.—La convention libérale pour choisir un candidat à l'élection partielle de St-Jean d'Iverville, aura lieu à deux heures cet après-midi à St-Jean.

On s'attend à ce que Sir Lomer Gouin et l'hon. L. A. Taschereau soient présents.

Les discours comporteront des allusions à l'adresse des chefs et des députés libéraux et de la politique libérale.

M. Cannon a clos l'assemblée en félicitant et remerciant les jeunes orateurs et en invitant l'auditoire à assister à l'inauguration officielle des salles de l'Association.

La Société Saint-Vincent de Paul

Réunion générale.—Rapport intéressant des œuvres de Charité.—Conférence du R. P. Maillard, Miss. du S. C. Hier soir, à la Salle du Patronage de Québec, a eu lieu la réunion générale des membres des diverses Conférences de la Société S. Vincent de Paul de cette ville. La séance fut présidée par M. l'abbé C. R. Arsenault, chapelain temporaire de la Société.

Après la prière et la lecture du rapport, M. le Président du Conseil particulier parla de la Société S. Vincent de Paul comme type de l'œuvre Sociale Catholique.

Cette modeste société née en 1832, sous l'inspiration divine, compte aujourd'hui plus de 8,000 conférences fonctionnant dans l'univers entier, et il n'est pas d'œuvres utiles au corps et à l'âme du peuple auxquelles elle n'ait collaboré.

Et le président fait remarquer que partout, à la base même de l'œuvre, la Société a exigé la visite des pauvres, le service de la messe, l'assistance morale et morale. Il demande avec instance la fidélité aux règlements. Le bien doit s'accomplir dans la silence. Le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien.

Le président attire l'attention des membres sur un point important du règlement: les bons pour les pauvres ne doivent pas être déposés chez un membre ou le pauvre devra aller les chercher, surtout si ce membre est marié. Les bons doivent être portés aux familles secourues lors de la visite hebdomadaire. Les règlements exigent la visite aux pauvres et ces visites doivent être faites dans l'esprit de la société.

RAPPORT GENERAL

M. le Président du Conseil particulier donne ensuite un rapport succinct des œuvres de charité qu'il accomplissent en ce moment, 177 familles sont secourues actuellement par les conférences françaises de la ville. Le "Refuge de Nuit" établi au Patronage de la Côte d'Abraham reçoit en moyenne 6 pauvres chaque soir. On donne aux malheureux qui s'y rendent un bon lit et la nourriture, souvent même un vêtement devenu nécessaire.

Le Patronage de la Côte d'Abraham reçoit à l'école 385 enfants. La maison de famille voit tous ses lits occupés, c'est-à-dire 60, une quinzaine de jeunes gens attendent encore leur entrée.

Les Unions comptent environ 200 membres. Le Patronage Laval reçoit à l'école 118 enfants. Les Unions atteignent déjà le beau nombre de 74 membres réguliers.

La première communion a eu lieu au Patronage Laval le 8 décembre, et 58 enfants ont eu le bonheur de la faire.

Au Patronage de la Côte d'Abraham 40 enfants ont fait leur première communion le 30 novembre dernier.

CAISSE D'EPARGNE

Le rapport de la petite Caisse d'Épargne qui fonctionne au Patronage depuis bientôt 23 ans, offre un intérêt considérable. Les résultats obtenus sont plus que satisfaisants. Voici un aperçu du rapport de l'année commençant au 1er janvier 1910:

Capital en caisse \$5,348.16 Reçu pour 4957 dépôts. 4,389.16

Payé pour 309 retraits. 3,715.34

3 déc. 1910, cap. en caisse. \$6,222.33

Parmi les dépôts il faut compter des enfants de 8 ans et au-dessus, les enfants à déposer ont habitude, aussi, le banquier consent à recevoir des dépôts de \$0.02. Quand ces enfants ont grandi, ils restent fidèles à leurs bonnes habitudes et dans les Unions ils peuvent déposer déposer \$1.00, \$2.00 et même \$5.00 par semaine.

Ces par ce moyen que plusieurs de nos jeunes gens peuvent nous quitter au moment de leur mariage avec un capital de \$500 et au-dessus. Une prime de \$25.00 est accordée à tous ceux qui ont atteint la somme de \$400 à l'époque de leur mariage.

LE REV. PERE MAILLARD

Le Rév. Père Maillard est on sait invité à nous parler des Missions dans l'Océanie. L'ancien missionnaire fait un récit intéressant des missions chez les indiens de la Nouvelle-Guinée. Les débuts ont été pénibles. Les Missionnaires du Sacré-Coeur ont quand même réussi à établir un grand nombre de missions. Le missionnaire évangélique est considérable, mais les Missionnaires et les Frères coopérateurs sont rares, et il demande aux disciples de la Société de Paul de prier pour les missions; pour obtenir des ouvriers évangéliques et de bons Frères coopérateurs, ses auxiliaires précieux dont les missionnaires ne peuvent pas se passer dans ces pays barbares.

Le temps nous manque pour résumer comme il le convient la conférence de Rév. Père Maillard. Mais nous remercions les lecteurs aux intéressés "Annales de N.-D. du Sacré-Coeur", publiées par le R. Père Missionnaire du Sacré-Coeur et qui leur fourniront de précieux renseignements sur les Missions de l'Océanie. On s'abonne au No 73, rue St-Urbain, Québec, et au prix très minime de 50 cent par année.

M. LE CHAPELAIN

M. l'abbé Arsenault prend ensuite la parole et donne des nouvelles de son séjour à l'école de St-Roch, où il a été nommé chapelain de la Société et attendu à Québec dans le mois de Janvier.

LE REV. PERE SUPERIEUR

Le Rév. Père Debeaugues annonce que le Patronage de Québec semble avoir des besoins d'argent. Tout le monde, c'est de trouver les ressources pécuniaires pour célébrer dignement un anniversaire qui est tout autant à l'honneur de la ville de Québec qu'à celui de sa communauté. Mais il compte sur l'aidabilité des citoyens et en particulier sur celle des conférences de la Société.



DÉSIREZ-VOUS VOUS PROCURER UN PIANO OU UN PIANO AUTOMATIQUE, POUR NOEL OU LE JOUR DE L'AN

Si vous désirez acheter un piano ou un piano automatique pour Noël ou le Jour de l'An, nous vous invitons à venir examiner le magnifique assortiment que nous exposons actuellement dans nos salles. Il comprend au-delà d'une centaine d'instruments sortant des meilleures fabriques canadiennes et américaines, et ayant été choisis spécialement pour le commerce des Fêtes, il est un des plus beaux, des plus variés et des plus nouveaux. Si vous avez déjà un piano ou un harmonium que vous désirez échanger, nous prendrons l'un ou l'autre comme partie de paiement sur un piano neuf ordinaire ou automatique, et nous vous offrirons un prix et nous vous donnerons, si vous le désirez, des termes de paiement faciles pour la balance. Nous avons des instruments dans tous les prix et à des conditions pour convenir à chacun. Nous avons de bons pianos, à partir de \$150 jusqu'à \$1,000.00. Que vous ayez ou non l'intention d'acheter, venez visiter notre assortiment: cela vous intéressera. Si vous demeurez en dehors de la ville et qu'il vous soit impossible de venir, écrivez-nous et nous vous enverrons les avantages que nous pouvons vous offrir durant ce mois. Nous faisons de grandes réductions sur tout notre assortiment, d'ici au jour de l'An. Hâtez-vous de choisir votre piano le plus tôt possible, si vous voulez avoir l'avantage du choix. Tout instrument acheté maintenant sera emmagasiné gratis, d'ici au Jour de l'An. Chaque instrument acheté de notre maison sera garanti et l'argent sera rendu si le piano est défectueux, s'il n'est pas tel que désiré. Magnifique ouvert tous les soirs, jusqu'à neuf heures.

C. W. Lindsay, Limitée

MARCHANDS EN GROS ET DÉTAIL, PIANOS ET ORGUES 206, RUE ST-JEAN, - QUÉBEC. Aussi, Magasins à Montréal, Ottawa, Brockville.

A l'Ecole de St-Roch

UNE ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS ELEVES EST TENUE HIER A L'ECOLE DES FRERES DE S. ROCH AU SUJET DE L'ORGANISATION DES FETES DE "RETOUR".—REMARQUE.—UN A. E. IMPORTANT. Il a encore été tenu une belle assemblée générale des Anciens Elèves de l'école des Frères de St-Roch, hier après-midi, sous la présidence de M. C. F. Delage.

M. le secrétaire J. E. A. Pin donne un rapport du travail accompli jusqu'à ce jour par les différents comités pour l'organisation des fêtes de "Retour" ainsi que divers renseignements concernant le programme de ces fêtes, et que nous avons déjà publiés.

Il demande aux anciens, présents de vouloir bien fournir au secrétaire des différents comités, une liste des noms de leurs confrères dont ils se rappellent et dont ils connaissent les adresses, ce qui facilitera beaucoup aux membres des comités la recherche des noms et des adresses afin que nous puissions envoyer les invitations le plus tôt possible. Les secrétaires des différents comités, ainsi que le trésorier général ont aussi fait leur rapport.

En général, le travail d'organisation marche bien et les résultats obtenus jusqu'ici sont satisfaisants. M. le président a fait ensuite quelques remarques générales sur les travaux qui devraient engager les anciens élèves de l'école de St-Roch à se réunir dans leur Alma Mater pour renouer les liens d'amitié qu'ils y ont autrefois formés. Il dit aussi que les comités de l'école ont eu à leur charge, au cours de l'année, de nombreux travaux de bienfaisance et de reconnaissance aux éducateurs et à ceux qui ont contribué à la prospérité de l'école et de la doctrine chrétienne, et de leur prouver en même temps qu'ils appartiennent à sa juste valeur notre système d'éducation, et il souhaite que tous répondent à l'appel chaleureux qui leur est fait, ce qu'ils feront sans doute.

Il donne aussi les raisons qui ont déterminé le comité central à préparer le programme des fêtes tel qu'il a été adopté, et il demande aux membres présents de souscrire avec autant de générosité qu'ils leur sera possible afin de permettre au comité de mettre à exécution le projet de la fondation d'une bibliothèque scolaire à l'école des Frères.

Tous les citoyens qui voudront contribuer par la fondation de cette bibliothèque, sont invités à la faire et leur nom sera inscrit sur la liste des bienfaiteurs. M. Létourneau, M. P. P. a déjà souscrit \$10 pour cette œuvre.

Les anciens professeurs de l'école furent aussi invités à assister aux fêtes de "Retour".

Sur proposition de M. Oscar Morin, président du comité des Anciens, l'assemblée vota une motion de remerciements à M. C. F. Delage, qui a présidé les assemblées générales et aux représentants du "Retour" et de "Action Sociale", qui font de la réclame pour les fêtes de "Retour" et ce gratuellement, puis la séance est levée.

REMARQUE

La section des jeunes de St-Roch prépare actuellement deux jolies plaquettes: "Les quatre sentinelles" et une autre.

Les représentants des différents quartiers dans le bureau de direction sont: — M. Willie Amyot, Monte-Ville. — M. Eug. Galibou, St-Sauveur. — M. Ernest Légaré, Jacques-Cartier. — M. N. Parent, St-Roch. — M. René Leduc, Québec-Ouest. — M. Aimé Dion, Limoilou. — M. Ernest Bérubé. Le comité choisira les représentants de St-Malo et de Stadacona.

Les Etudiants de Laval sont représentés comme suit: — Ernest Strois, Droit. — Onés. Gagnon, Médecine. — Alb. Blackdon, Nostris. — Achille Verville, Faculté des Arts: Chs. Dorion.

AVIS IMPORTANT

Les élèves qui ont fréquenté l'école des Frères avant 1880 sont priés d'envoyer leur nom et adresse au secrétaire général, No 270, rue de la Reine, et leur souscription à M. Geo. Lapointe, même rue, Dominus Laire, Limoilou.

Les élèves qui ont fréquenté l'une ou l'autre des écoles des Frères, de 1880 à 1895, sont priés d'envoyer leur nom et adresse à M. J. E. Lamontagne, 123, rue Arago, et leur souscription à M. J. O. Matte, 56, rue de l'Alverne, Ville-Montcalm.

Les élèves qui ont fréquenté l'une ou l'autre des écoles des Frères, de 1895 à 1905, sont priés d'envoyer leur nom et adresse à M. Jos. Moffet, 127, rue Deschamps, et leur souscription à M. Albert Fargues, 128, rue Richardson.

Avis donné et donné à tous les anciens élèves des Frères de St-Roch qui veulent prendre part à ces fêtes, de s'empresser de répondre à l'invitation qui leur est faite, afin de faciliter le travail d'organisations aux membres des différents comités.

PETITES ANNONCES

A VENDRE CARTELLE.—Une magnifique cartelle de Carthage, en bois de rose et de son bois, avec un superbe médaillon en or, à vendre à bas prix. S'adresser à M. J. E. Lamontagne, 123, rue Arago, Québec. 12-11-2200

A LOUER MAISON.—Une maison située sur la rue Caron, paroisse de Jacques-Cartier, trois étages plus un rez-de-chaussée. S'adresser au No 211 rue de la Reine, Jacques-Cartier. 12-11-2200